

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2024



Centre Hospitalier
de Saint-Quentin

4 INTRODUCTION

4. Mot du directeur

5 AXE 1 - AU SERVICE DES PATIENTS, UN PROJET MÉDICAL ET SOIGNANT POUR CONSOLIDER, SE DÉVELOPPER ET RAYONNER SUR LE TERRITOIRE

6. Un haut niveau de technicité avec le robot chirurgical
7. La reconnaissance de l'excellence médicale avec la labélisation d'un Centre de Compétence des Maladies rares de l'Adulte en Médecine Interne et Polyvalente
8. Un nouvel accélérateur de particules en radiothérapie
9. Renouvellement et extension des isolateurs de l'Unité de Reconstitution Centralisée des Cytotoxiques
10. Un projet intégrant l'intelligence artificielle : analyse des radiographies aux urgences
11. Création d'un service pour la rhéophérèse
11. Un projet médico-soignant ambitieux pour le pôle de psychiatrie
12. Un ancrage territorial renforcé pour la Maison Des Adolescents

13 AXE 2 - DES ACTIONS CONCRÈTES VISANT À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS AFIN DE RENFORCER LES ÉQUIPES MÉDICALES, SOIGNANTES, TECHNIQUES, LOGISTIQUES ET ADMINISTRATIVES

14. Une politique volontariste pour un nouveau métier : l'Infirmier en Pratiques Avancées
15. Des partenariats pour se faire connaître des plus jeunes et une politique de fidélisation
16. Cultiver l'envie de soigner : les actions de l'IFSI-IFAS de Saint-Quentin
18. L'intégration de nouveaux profils pour la prise en charge des patients : le médecin du sport
19. La dynamique de soutien et de renforcement des équipes médicales
20. L'engagement de l'hôpital dans la démarche égalité professionnelle et diversité
21. La recherche clinique reste un axe central de développement et de rayonnement du Centre Hospitalier de saint-Quentin.

23 AXE 3 - UN PROJET MANAGÉRIAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA COHÉSION

24. Zooms sur la mise en oeuvre du projet managérial et de ses « 4 percées »

25 AXE 4 - LA GESTION DES RISQUES ET LE RESPECT DES DROITS DES USAGERS, GAGES DE L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

26. Le management de la qualité en 2024
27. Le renouvellement du label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) en maternité
28. Résultats de la certification des EHPAD en 2024
29. La préparation pour les Jeux Olympiques 2024 : le Centre Hospitalier en première ligne
30. Renforcement du niveau de sécurité du système d'information

31 AXE 5 - POUR UNE SOUTENABILITÉ SUR LE MOYEN ET LONG TERME : L'ENGAGEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

32. Des actions pour le respect de la Loi Egalim
34. La politique des Achats
35. La récupération et valorisation des mégots
36. Vers un label THQSE
37. Des compétences pour l'accompagnement vers une transition énergétique durable

39 GOUVERNANCE ET RÉSULTATS

38. La direction de l'établissement
39. L'organisation polaire du Centre Hospitalier
40. Le conseil de surveillance
41. Le directoire
42. La Commission Médicale d'Établissement
43. Le Comité Social d'Établissement
44. La Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail
45. La Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
46. Le compte financier 2024

CHIFFRES CLÉS 2024 EN ANNEXE

3

MOT DU DIRECTEUR

L'année 2024 a été une année de réalisation concrète du Projet d'Établissement 2023-2028.

Les équipes du Centre Hospitalier ont été particulièrement mobilisées et investies pour permettre de déployer des projets et actions dans tous les domaines (soin, médico-technique, technique, logistique, administration) qui traduisent l'objectif essentiel : continuer à offrir un haut niveau de qualité, d'expertise médicale et chirurgicale et d'innovation pour le patient.

Je remercie et félicite cette mobilisation humaine du quotidien.

Support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), le Centre Hospitalier de Saint-Quentin est reconnu sur ce territoire large de l'Aisne et Haute-Somme et joue un rôle central dans la santé de la population en matière de soin, de prévention et d'éducation thérapeutique et de formation médicale et paramédicale.

Il le restera en 2025.

Ce rapport de gestion et d'activité est aussi une innovation de communication : en mettant l'accent sur les grandes et belles réalisations et la déclinaison de notre projet d'établissement année par année, je souhaite qu'il permette une meilleure appropriation par chaque personnel du centre hospitalier, et renforce ainsi la vie collective de l'Institution et l'information des personnels comme des usagers et des partenaires.

Merci à celles et ceux qui ont contribué nombreux à ce document, sous la coordination de Nathalie BECRET, Adjointe et Secrétaire générale, avec David AVERLANT pour la maquette finale.

Belle lecture à vous.

Le Directeur
Christophe BLANCHARD

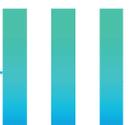


PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2028



**AU SERVICE DES PATIENTS,
UN PROJET MÉDICAL ET SOIGNANT
POUR CONSOLIDER, DÉVELOPPER
ET RAYONNER SUR LE TERRITOIRE**

AXE 1



LE ROBOT CHIRURGICAL

LE BLOC OPÉRATOIRE MAINTIENT SON HAUT NIVEAU DE TECHNICITÉ AVEC L'ARRIVÉE DU ROBOT CHIRURGICAL

Depuis janvier 2024, le plateau technique opératoire du Centre Hospitalier de Saint Quentin est équipé d'un robot chirurgical de type DA VINCI X commercialisé par la société INTUITIVE SURGICAL, au terme d'études conduites en 2023 par un groupe associant les équipes médicales et paramédicales parties prenantes au projet, et piloté par le Chef de Pôle de chirurgie.

Cet équipement innovant marque la réalisation d'un des axes stratégiques fixé par la Direction dans le Projet d'Etablissement 2023-2028 : continuer à faire du plateau technique du Centre Hospitalier de Saint Quentin un facteur d'attractivité médicale et de rayonnement sur son territoire, dans le cadre de filières de soins performantes pour la population.

L'investissement réalisé pour ce projet de chirurgie «robot assistée», est de 1,260 M€ euros. L'établissement a bénéficié d'une subvention de la Région Hauts-de-France et de l'ARS Hauts de France.

Le robot est destiné à trois spécialités chirurgicales (chirurgie digestive, gynécologique, urologique). Il permet notamment la prise en charge cancérologique.

La politique de lutte contre les cancers est identifiée comme une priorité régionale car la mortalité masculine et féminine y est supérieure à celle de la France.

Par ailleurs, la prévalence du surpoids et de l'obésité est très élevée dans la région Hauts-de-France. L'utilisation d'un robot chirurgical permet de réaliser des interventions de chirurgie bariatrique et de diminuer les risques de complications chez des patients présentant des risques de fragilité supplémentaires.

L'acquisition d'un robot chirurgical améliore la prise en charge des patients mais également les conditions de réalisation des actes par les chirurgiens.

Au cours de la chirurgie, le chirurgien est installé à une console et pilote les bras articulés du robot, à distance du champ opératoire, d'où le terme de chirurgie robot - assistée.

C'est un «télém manipulateur» qui reproduit en temps réel les mouvements imprimés par le chirurgien aux manettes de commande. Les bras articulés reproduisent parfaitement chaque mouvement. Le robot chirurgical permet une approche mini invasive novatrice dans le sens où le chirurgien bénéficie d'une meilleure vision en relief (image en 3 dimensions), une plus grande précision et sécurité du geste en raison de l'absorption des tremblements associée au bénéfice d'une image fixe.

Pour les patients, les bénéfices attendus sont notamment des risques moins importants de



complications, des douleurs post opératoires plus faibles et des temps de récupération plus rapides.

Après une période de formation rigoureuse des équipes médicales et paramédicales et un accompagnement très encadré du déploiement afin de garantir la sécurité des patients, les premières interventions ont débuté le 14 février 2024.

Ce sont 135 interventions qui ont pu être réalisées avec le robot entre le 14 février et le 31 décembre 2024, dans le cadre d'une montée en puissance progressive.

A terme et dans le cadre des coopérations territoriales, ce robot sera ouvert aux praticiens du territoire qui le souhaitent.

La chirurgie complexe de demain sera de plus en plus réalisée avec des robots.

Facteur d'attractivité pour les futurs professionnels, un tel investissement permet au Centre Hospitalier de Saint Quentin de consolider son avenir

L'ÉQUIPE RÉFÉRENTE ROBOTIQUE





Le 16 septembre 2024 a eu lieu l'inauguration du robot chirurgical du Centre Hospitalier de Saint-Quentin par le Directeur du Centre Hospitalier, le Président de la Commission Médicale d'Établissement et la Maire de la Ville de Saint-Quentin, Présidente du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier, et en présence du Directeur Général de l'ARS Hauts de France et du Président de la Région Hauts-de-France

LA LABELLISATION D'UN CENTRE DE COMPÉTENCE DES MALADIES AUTO-IMMUNES ET AUTO-INFLAMMATOIRES SYSTÉMIQUES RARES DE L'ADULTE (CCMR)

UNE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE MÉDICALE DU SERVICE DE MÉDECINE INTERNE ET POLYVALENTE AVEC LE CCMR

Le service de Médecine Interne et Polyvalente du Centre Hospitalier de Saint-Quentin a obtenu la labellisation en tant que centre de compétence des maladies auto-immunes et systémiques rares de l'adulte le 29 décembre 2023.

Cette initiative est placée sous la responsabilité du Dr. Sara Melboucy en collaboration avec le CERAINOM (Centre de Référence des Maladies Auto-immunes et Auto-inflammatoires Systémiques rares de l'Adulte du Nord, Nord-Ouest, Méditerranée et Guadeloupe)

Le Dr. Sara Melboucy est chef du service Médecine Interne et Polyvalente depuis septembre 2021, avec le soutien et la collaboration de son équipe paramédicale et de médecins polyvalents, le D^r Redha Mohamed Khentache, le D^r Aziz Amrane, le D^r Caroline Gheux.

Cette labellisation vise à renforcer et pérenniser la médecine interne au sein du Centre Hospitalier de St-Quentin notamment en attirant de jeunes internistes, l'objectif principal étant d'améliorer l'offre de soins pour la prise en charge des maladies auto-immunes et systémiques rares et de réduire l'errance diagnostique.

Parallèlement, d'autres projets seront développés tels que l'éducation thérapeutique des patients atteints de ces maladies rares et la recherche clinique en étroite collaboration avec le CERAINOM.

Cette labellisation ouvrira de nouvelles perspectives et contribuera de manière significative à l'avancement

des soins médicaux, de la recherche et de l'éducation thérapeutique dans l'établissement.



UN NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES EN RADIOTHÉRAPIE

UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LES PATIENTS DU TERRITOIRE

« UNE RÉVOLUTION POUR LE PATIENT »

Chaque année, plus de 190 000 patients en France bénéficient de la radiothérapie pour lutter contre le cancer. Cette technique, utilisée seule ou en combinaison avec la chirurgie et la chimiothérapie, permet de cibler et de détruire les cellules tumorales grâce à des rayons de haute énergie.

Aujourd'hui, la radiothérapie devient encore plus performante grâce à une nouvelle technologie qui arrive au Centre Hospitalier de Saint-Quentin (CHSTQ). Avec un seul objectif : mieux soigner, plus précisément, et avec moins d'effets secondaires.

Une précision de pointe pour des traitements plus efficaces :

Le CHSTQ franchit une nouvelle étape en investissant dans un accélérateur de radiothérapie dernière génération. Cette machine ultra-moderne offre une précision millimétrique pour toucher uniquement la tumeur et épargner au maximum les tissus sains.

Ses atouts technologiques :

- Imagerie en temps réel : la machine ajuste automatiquement le faisceau en fonction des mouvements du patient.
- Positionnement surfacique & thermique : un positionnement en temps réel, sans irradiation.
- Radiothérapie adaptative : elle modifie le traitement en cours en fonction des évolutions de la tumeur.
- Techniques de pointe : intégration de la stéréotaxie (haute précision), de la radiothérapie asservie à la respiration, et de traitements personnalisés pour chaque patient.

Résultat ?

Des traitements plus rapides, mieux tolérés et une meilleure qualité de vie pour les patients.

Le CHSTQ enrichit son plateau technique avec une



deuxième machine, offrant la possibilité de traiter par radiothérapie stéréotaxique. Concrètement, cela signifie moins de séances, une précision infra-millimétrique, moins de déplacements, moins de fatigue... pour une efficacité toujours optimale !

Un engagement fort contre le cancer:

En investissant dans cette technologie, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin confirme sa volonté de proposer des soins toujours plus innovants et performants. Une avancée majeure pour les patients de la région, avec des traitements plus ciblés, plus rapides et mieux adaptés.

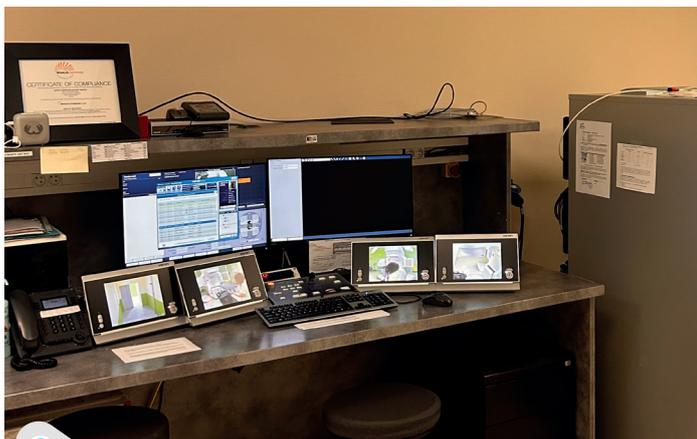
Le futur de la radiothérapie est précis, personnalisé et intelligent. Et grâce à cet accélérateur de dernière génération, ce futur commence aujourd'hui au Centre Hospitalier de Saint-Quentin

Chiffres clés :

70 % des patients atteints de cancer bénéficient de la radiothérapie.

940 patients pris en charge chaque année au CHSTQ.

Plus de 4 millions d'euros investis pour offrir cette technologie de pointe.



UNITÉ DE RECONSTITUTION CENTRALISÉE DES CYTOTOXIQUES

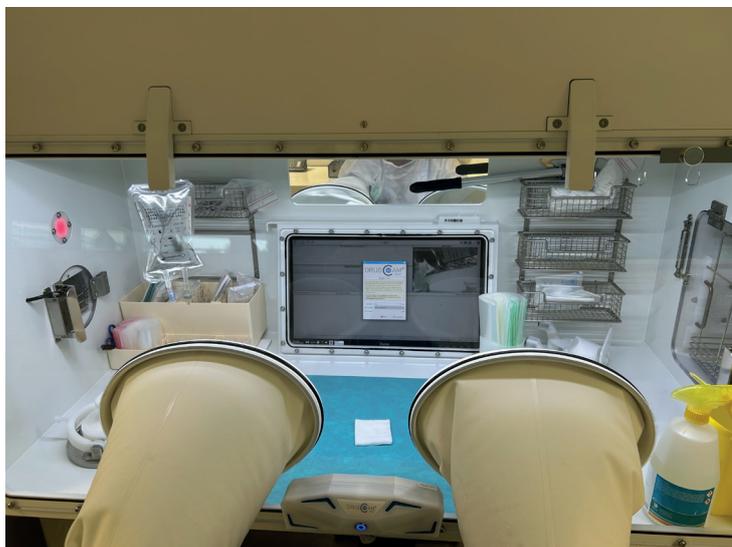
RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DES ISOLATEURS

En 2024, au terme 8 semaines de travaux, l'Unité de Reconstitution Centralisée des Cytotoxiques (URCC) de la pharmacie à usage intérieur du Centre Hospitalier de Saint Quentin a renouvelé ses 3 isolateurs et a fait l'acquisition d'un 4^{ème} isolateur pour un montant total de 350 000 euros.

Ces isolateurs permettent de préparer les médicaments anti cancéreux, de garantir la réalisation de poches en conditions stériles dans une zone à atmosphère contrôlée et d'assurer la protection des manipulateurs. De plus, ces postes de fabrication sont équipés d'un système de contrôle vidéo qui assure la sécurisation des préparations.

L'URCC du Centre Hospitalier de Saint Quentin a assuré la production de plus de 20500 préparations de chimiothérapies, de thérapies ciblées et d'immunothérapies.

C'est un travail de coordination des différentes équipes (techniques, biomédicales, hygiénistes, informatiques, bio nettoyages, pharmaceutiques et médicales) qui a permis pendant cette phase de travaux de 8 semaines de poursuivre la production, de maintenir la même prestation et d'assurer les traitements anti cancéreux aux patients des hôpitaux de Saint Quentin, Péronne et Chauny.



Chiffres clés :

Pharmacie à usage intérieur	2023	2024
Nombre total de préparation de chimiothérapie	20 630	20 970
Nombre total de préparation de chimiothérapie pour le CH de Chauny	2 472	2 231
Nombre total de préparation de chimiothérapie pour le CH de Péronne	227	427

UN PROJET INTÉGRANT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ANALYSE DES RADIOGRAPHIES AUX URGENCES

Depuis octobre 2024, le service des urgences a intégré une avancée dans l'imagerie médicale avec le déploiement du **logiciel d'intelligence artificielle Boneview de la plateforme INCEPTO pour l'analyse des radiographies osseuses des membres inférieurs et supérieurs**. Cette innovation vise à améliorer l'efficacité des diagnostics et à optimiser la prise en charge des patients. Le projet a bénéficié d'un soutien financier de l'ARS dans le cadre de l'appel à projets pour l'innovation numérique.

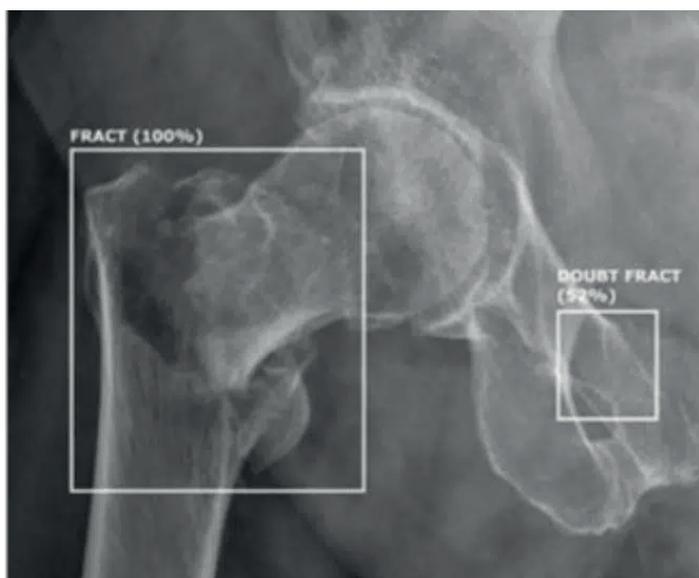
Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle en Imagerie Médicale ?

L'intelligence artificielle (IA) est un ensemble de technologies permettant à des algorithmes d'apprendre et d'exécuter des tâches complexes en s'appuyant sur de vastes bases de données. Dans le domaine de l'imagerie médicale, elle analyse automatiquement les images, détecte les anomalies et fournit une aide précieuse aux professionnels de santé en proposant une interprétation rapide.

Optimisation des Flux Patients et Amélioration du Diagnostic

L'intégration de Boneview aux urgences apporte plusieurs avantages aux praticiens :

- Priorisation et orientation des patients : L'IA permet de détecter rapidement les fractures et autres anomalies, facilitant ainsi l'orientation des patients en fonction de la gravité de leur état.
- Optimisation des flux : En automatisant la première lecture des clichés, les médecins peuvent concentrer leur attention sur les cas les plus critiques, réduisant ainsi le temps d'attente et améliorant la fluidité des soins.



Un soutien pédagogique et un atout en période de garde

- Au-delà de son rôle diagnostique, l'IA représente également un outil pédagogique pour la formation des internes. En mettant en évidence les anomalies et en fournissant des analyses détaillées, elle permet aux jeunes praticiens d'acquérir de l'expérience et d'affiner leur capacité d'interprétation radiologique.
- Par ailleurs, l'IA joue un rôle clé dans la réduction du risque d'erreur. Son assistance permet aux praticiens de bénéficier d'un regard supplémentaire fiable, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des patients et la sérénité des équipes médicales.

L'IA : Une Assistance Précieuse, Mais Pas un Remplacement

Si l'intelligence artificielle représente un atout majeur pour l'analyse des radiographies, elle ne se substitue pas à l'expertise des radiologues et des cliniciens.

Elle agit comme un outil d'assistance, offrant une seconde lecture rapide, mais laissant toujours le dernier mot au médecin. L'interprétation humaine reste indispensable pour valider les diagnostics, contextualiser les résultats et prendre les décisions thérapeutiques adaptées.

Le déploiement de Boneview marque ainsi une avancée dans l'optimisation du diagnostic aux urgences, tout en réaffirmant le rôle indispensable des professionnels de santé dans l'interprétation des images médicales.

CRÉATION D'UN SERVICE POUR LA RHÉOPHÉRÈSE ÉCHANGES PLASMATIQUES

Petit retour en arrière : En 2016, sous l'initiative conjointe de du Dr Ghemmour et le Dr Albadawy, la Rhéophérèse et les échanges plasmatiques ont vu le jour à l'hôpital.

En initiant les échanges plasmatiques au sein de l'Hôpital, les patients ont pu accéder à cette prise en charge sans nécessité de transfert vers d'autres centres. Cette avancée a particulièrement bénéficié aux services d'autres spécialités.

Quant à la Rhéophérèse, cette technique novatrice a été implantée avec succès, plaçant le Centre Hospitalier parmi les tout premiers à l'adopter dans la région Nord, permettant ainsi une offre de soin optimale en partenariat avec les chirurgiens vasculaires pour les patients atteints de pathologies vasculaires.

Huit ans plus tard, en 2024, l'engagement des praticiens a abouti à la création d'un service dédié exclusivement à la Rhéophérèse, consolidant l'expertise dans ce domaine. Un accomplissement qui témoigne du leadership médical et de la volonté d'innover au service des soins.



UN PROJET MÉDICO SOIGNANT AMBITIEUX POUR LE PÔLE DE PSYCHIATRIE MALGRÉ LES CONTRAINTES DE TEMPS MÉDICAL

2024, une année qui complète les défis initiés lors de la neutralisation des lits de psychiatrie en 2023. L'écriture collégiale et la déclinaison du nouveau projet Médico Soignant du pôle de Psychiatrie autour de 5 axes en est le symbole :

- l'aménagement des espaces,
- la déclinaison des parcours et projets de soins,
- les projets structurels des organisations,
- la démarche de certification complétée par des projets innovants,
- le rôle clé de l'Infirmier en Pratique Avancée.

En septembre 2024, M^{me} le Dr BERLY a été nommée Médecin Chef du pôle de psychiatrie et M. le Dr BAKUKA a rejoint l'équipe médicale en juin 2024.

La réorganisation du secteur de la psychiatrie, notamment le virage ambulatoire et le développement des suivis intra et extra hospitaliers, ont permis de maintenir la qualité et la sécurité des prises en soins des patients.

Il est à souligner une majoration significative de la file active des patients suivis par l'IPA (Infirmier de Pratique Avancée) en étroite collaboration avec l'équipe médicale, ainsi qu'une



augmentation de l'activité de consultations IDE au sein du CMP. La pérennisation des activités au sein du CSAPA et du CEGIDD contribuent à la poursuite du développement des interventions de sensibilisation et de prévention du territoire.

La diversité de l'offre de soins en fonction des profils de patients a permis d'adapter au mieux leur suivi. Ainsi, l'ensemble des projets thérapeutiques des patients accueillis de longue durée ont été ré évalués pour adapter une prise en soins évolutive en CATT, VAD (Visites À Domicile) ou journées d'HDJ.

Ainsi, depuis novembre 2024, l'adaptation des projets thérapeutiques a permis d'accueillir une nouvelle file active de patients porteurs de pathologies émergentes, en attente depuis plusieurs semaines, et ainsi de leur proposer une prise en soin adaptée.

Il est à souligner une majoration des interventions des équipes, que ce soit l'équipe mobile de psychiatrie précarité (EMPP), l'équipe de psycho-trauma, les IDE qui interviennent à la Maison des Adolescents (MDA).

Les échanges constructifs avec l'EPSMD de prémontré, l'EPSM de la Somme mais aussi avec les établissements privés du territoire, ont permis la pérennisation du travail de collaboration, dans le champ des hospitalisations sous contrainte et des soins libres.

Le développement d'un travail de coopération a été majoré et optimisé avec les services de médecine, de chirurgie, en lien avec l'Equipe mobile Intra Hospitalière (EMIH). La dynamique initiée post neutralisation des lits d'Hospitalisation Complète a permis d'accueillir les patients porteurs de troubles Psychiatriques dans ces secteurs avec l'appui de l'Équipe Mobile Intra-Hospitalière, ce qui a contribué à préserver la qualité de prise en soins adaptée.

Un travail de collaboration entre l'équipe du SAU Somatique et celle de la psychiatrie a été favorisé dans le cadre du Projet Médical Soignant. Ainsi la rédaction d'une charte de collaboration commune SAU/UAUP a été réalisée, dans une optique convergente d'optimiser la qualité de l'accueil et de la prise en soin du patient.

Deux dossiers d'éducation thérapeutique du patient animent le pôle, dont un intitulé « autonomiser et améliorer l'estime de soi pour les participants vivant avec des troubles psychiques stabilisés, bipolarités, border line, psychoses et troubles anxieux », et le deuxième en cours d'élaboration au sein du CSAPA.

Autour de cette ensemble d'offre de soins, les associations Passerelle et Don Quichotte contribuent à l'amélioration des parcours de prises en soins des patients.

Chaque professionnel du pôle 8 a su poser une note sur la partition du projet médico soignant afin de composer une symphonie à plusieurs mains.

Richesse et symbole d'une ambition collective pour permettre de faire évoluer les pratiques vers la psychiatrie de demain ...

MAISON DES ADOLESCENTS DE L' AISNE

UN ANCRAGE TERRITORIAL RENFORCÉ ET DES HORIZONS PROMETTEURS

L'année 2024 a marqué une étape essentielle pour la Maison des Adolescents de l'Aisne (MDA). La consolidation de son ancrage sur le territoire Saint-Quentinois associée à l'implantation réussie d'une antenne en Thiérache à Vervins, témoigne de l'engagement à répondre toujours mieux aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Ce double ancrage territorial renforce la capacité de la MDA à offrir un accompagnement de qualité, au plus près des réalités locales et des enjeux de bien-être de l'adolescence.

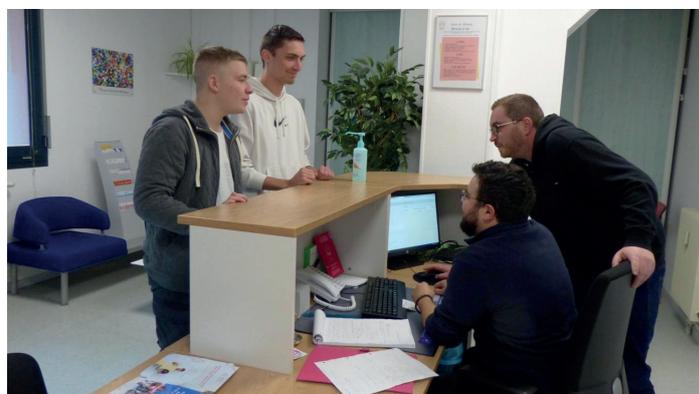
En Thiérache, l'ouverture de l'antenne a permis l'accès à certaines compétences telles que celles d'une psychologue pour les adolescents des zones rurales vervinoises.

À Saint-Quentin, l'équipe pluridisciplinaire a poursuivi ses missions, contribuant à faire de la MDA un espace de référence pour le bien-être et la santé des jeunes.

Cette dynamique, nourrie par des partenariats solides et une approche collaborative, ouvre le champ des possibles pour 2025.

Les priorités seront multiples :

- continuer à développer la couverture encore plus fine des besoins locaux,
- enrichir le réseau partenarial pour amplifier l'impact des différentes actions,
- et penser l'évaluation qualitative des services rendus.



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2028



DES ACTIONS CONCRÈTES VISANT À
L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS AFIN DE
RENFORCER LES ÉQUIPES MÉDICALES,
SOIGNANTES, TECHNIQUES, LOGISTIQUES
ET ADMINISTRATIVES

AXE 2



UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LA FORMATION D'INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE

L'**infirmier en pratique avancée** (IPA) est un infirmier diplômé d'État ayant acquis une spécialisation de niveau master. Cette formation et reconnaissance permet aux IPA d'exercer des compétences élargies dans la prise en charge des patients. Elles interviennent notamment dans le suivi de pathologies chroniques (selon la mention choisie), la prévention, et l'éducation thérapeutique. Elles peuvent prescrire certains traitements, examens ou dispositifs médicaux, et ajuster les soins en fonction des besoins.

Un protocole d'organisation entérine la collaboration de l'IPA et les médecins de la spécialité concernée. L'IPA collabore avec les équipes de santé, tout en bénéficiant d'une autonomie dans ses domaines d'intervention. Ce rôle vise à répondre aux défis du système de santé, comme les déserts médicaux ou la prise en charge des pathologies complexes, en renforçant l'accès aux soins et développer des parcours patients coordonnés de

Depuis 2020, le Centre Hospitalier s'est résolument engagé dans le développement de la formation d'infirmiers en pratiques avancées (IPA), et poursuit cette dynamique avec constance.

Ainsi, en 2024, l'établissement compte 7 IPA en exercice, répartis comme suit : un en diabétologie, un en néphrologie, un en hématologie, un en psychiatrie, deux en neurologie, et un aux urgences.

Dans la continuité de cette politique d'enrichissement des compétences, l'objectif fixé pour 2026 est d'intégrer trois nouveaux IPA formés, dans les spécialités suivantes : oncologie, gériatrie et dialyse, avec un départ en formation en 2024. Le renforcement de l'équipe en psychiatrie est également envisagé.

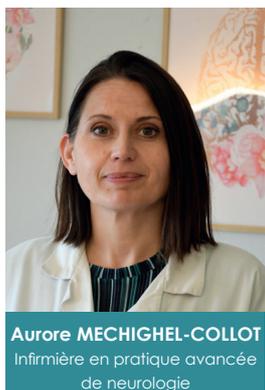


Chiffres clés :

7 IPA en fonction dans l'établissement

12 IPA en 2027

INTERVIEW D'UNE INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE DE NEUROLOGIE.



Aurore MECHIGHEL-COLLOT
Infirmière en pratique avancée
de neurologie

Diplômée depuis septembre 2024, j'ai intégré mon poste d'infirmière en pratique avancée (IPA) dès le mois suivant. Ce métier, accessible après un diplôme d'État et un grade master, repose sur un cursus en deux temps : une première année centrée sur les sciences infirmières et sociales, et une seconde axée sur la pratique clinique avancée, à la frontière entre soins infirmiers et actes médicaux.

La profession s'adresse en priorité aux infirmiers expérimentés, ayant exercé au minimum trois années. Il est toutefois possible d'intégrer directement le cursus de master, sous réserve de remplir ensuite cette condition d'ancienneté avant d'exercer. Le but fondamental de cette fonction est de renforcer l'accès aux soins, notamment dans les spécialités confrontées à des déserts médicaux.

J'exerce actuellement dans trois filières : le post-AVC, la maladie de Parkinson et l'épilepsie. La filière neurovasculaire est la plus développée à ce jour, avec environ 140 patients suivis. Ces derniers sont majoritairement atteints d'accidents ischémiques transitoires ou d'AVC de faible intensité. Le suivi que je leur propose s'oriente principalement vers la prévention et la gestion des facteurs de risque cardiovasculaire.

Concernant la maladie de Parkinson, je collabore avec les médecins neurologues ainsi qu'avec le médecin spécialiste des maladies neurodégénératives initiateur du projet inter-hospitalier dédié. Mon intervention débute dès l'annonce du diagnostic, avec pour objectif de favoriser l'autonomisation du patient par une meilleure compréhension de sa pathologie et une implication active dans sa prise en charge.

Je m'implique également dans la stratégie thérapeutique, notamment au moment des fluctuations motrices, et dans l'instauration de traitements continus. Quant à la filière épilepsie, elle est en cours de structuration. Un projet de création d'un hôpital de jour spécialisé est en attente d'autorisation. Je suis néanmoins un grand nombre de patients, généralement atteints de formes moyennement complexes, et je m'investis particulièrement dans la phase de transition entre la pédiatrie et la prise en charge à l'âge adulte.

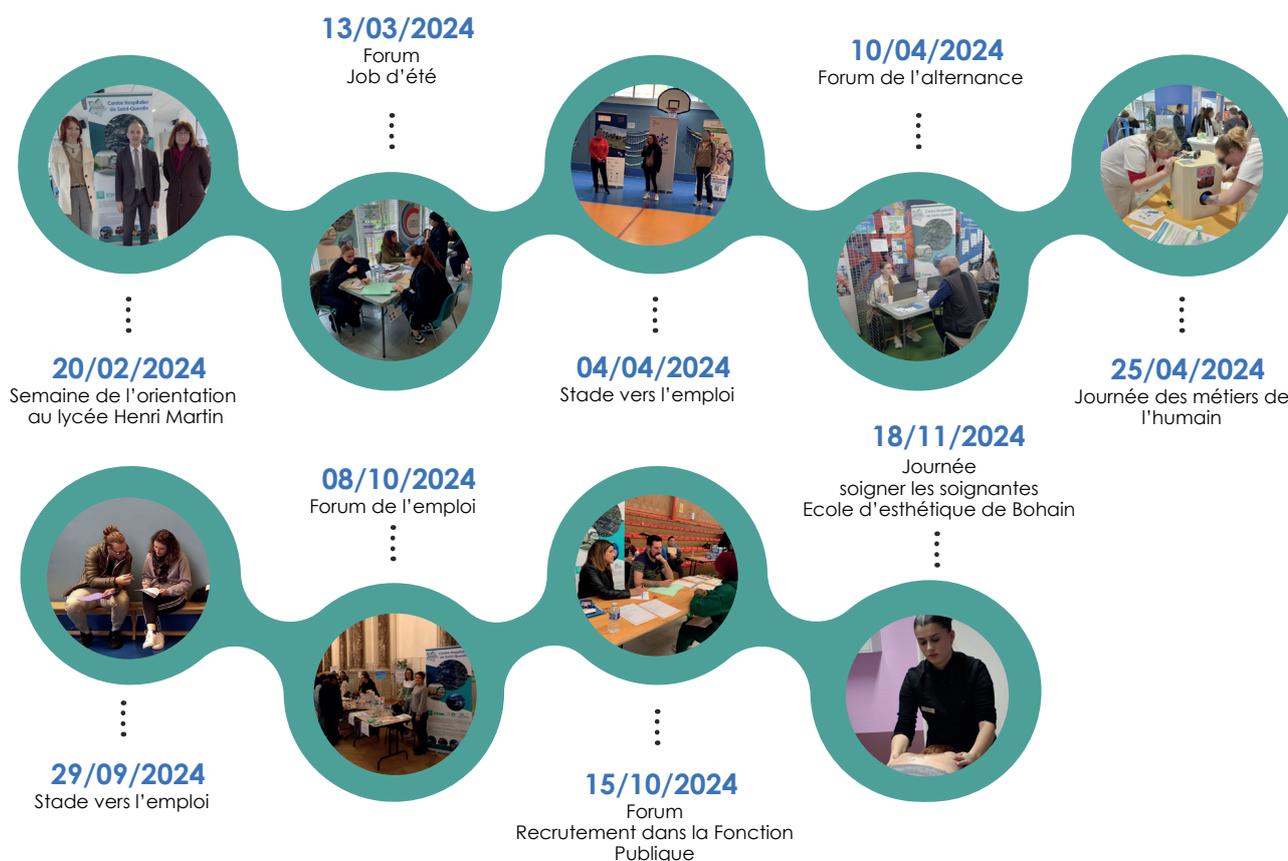
Quelle que soit la pathologie, la force de la pratique avancée réside dans la responsabilisation du patient. En neurovasculaire, au bout d'un an, certains d'entre eux définissent eux-mêmes leurs objectifs. Dans les maladies chroniques, cette montée en compétence permet d'espacer les suivis tout en assurant une meilleure autonomie. Le lien de confiance est fort : les patients n'hésitent pas à me contacter, que ce soit en cas de difficultés ou simplement pour partager leur évolution, signe d'une véritable maturité dans la gestion de leur santé.

DES PARTENARIATS POUR SE FAIRE CONNAITRE DES PLUS JEUNES

La Direction des ressources Humaines s'est fortement mobilisée pour renforcer son attractivité sur le territoire en créant des partenariats avec la ville et les acteurs locaux de l'emploi notamment France travail, itinéraire emploi, le CLEP02, l'EPIDE et pour favoriser les relations avec les écoles pour l'intégration des plus jeunes.

Par ailleurs, l'établissement a participé à plusieurs actions de communication et notamment des forums pour faire découvrir tous les métiers et toutes les filières du Centre hospitalier

Dans ce cadre, le Centre hospitalier de SAINT-QUENTIN a recruté en 2024 : 6 jeunes professionnels en service civique et 5 professionnels en emplois aidés.



LES ACTIONS POUR FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DES RESSOURCES HUMAINES NON MÉDICALES

La Direction des ressources humaines a également poursuivi sa politique de fidélisation, initiée dans ses lignes directrices de gestion relatives au recrutement, notamment par la nomination de 108 professionnels (Infirmiers, aides-soignants, Manipulateurs en électroradiologie, cuisiniers, informaticiens...) en qualité de stagiaires de la fonction publique.

L'établissement accompagne ses professionnels dans leur projet d'évolution de carrières en facilitant les départs en formation en 2024 : 20 professionnels ont pu bénéficier d'une étude promotionnelle vers les métiers suivants : Infirmiers(es) en pratiques avancées, Infirmiers(es) en soins généraux, Aides-soignants(es), Préparateurs(rices) en pharmacie hospitalière, Auxiliaires en puériculture, Cadres de santé,

Infirmiers(es) en bloc opératoire, Infirmiers(es) anesthésistes, Puériculteurs (rices).

Le Centre hospitalier de Saint-Quentin favorise la mobilité interne par le biais de journées d'immersion permettant la découverte d'autres services et d'autres métiers. En 2024, 133 immersions ont été réalisées, la direction des ressources humaines a enregistré une hausse des demandes d'immersion de plus de 12 % par rapport à l'année précédente.

CULTIVER L'ENVIE DE SOIGNER : LES ACTIONS DE L'IFSI/IFAS ST-QUENTIN

POUR ESSAYER, RESENTIR ET CHOISIR

Dans le but de contribuer à l'attractivité des métiers en santé, de faire connaître l'institut de formation de St-Quentin et d'aider les lycéens à construire leur projet professionnel en leur donnant envie de soigner, l'institut de formation organise des journées de « banc d'essai ».

Pour l'année 2024 / 2025 l'institut a collaboré avec 5 lycées :

- Sainte Sophie-Saint-Antoine de Bohain,
- Françoise Dolto de Guise,
- Henri-Martin,
- La Ramée
- et Jean Bouin de St-Quentin.

Au total 89 lycéens ont été accueillis au sein de notre structure.

Ces journées s'organisent en deux temps.

Dans un premier temps, il s'agit de 2 heures de présentation de l'institut par deux cadres formateurs au sein des lycées: présentation de l'institut, échanges sur le métier de soignant et la formation.

Dans un second temps deux journées d'immersion sont organisées au sein de l'institut. Les lycéens découvrent les locaux et participent aux différents cours, travaux dirigés et ateliers de simulation.

Des temps sont organisés pour qu'ils puissent échanger avec les étudiants et les élèves aides-soignants.

L'institut de formation organise une journée porte ouverte, les étudiants accompagnés de leurs familles peuvent découvrir les locaux et l'organisation de la formation. Au cours de cette journée, ils peuvent échanger avec l'équipe de l'institut et les étudiants.



POUR CONVAINCRE



Les équipes pédagogiques ont présenté les formations en soins infirmiers et aides-soignants sur différents forums :

- forum de l'étudiant à Amiens,
- forum sur les métiers de l'humain à St-Quentin,
- nuit de l'orientation à St-Quentin,
- forum des métiers au lycée St-Jean St-Quentin,
- carrefour carrière formation St-Quentin,
- forum orientation lycée Condorcet St-Quentin,
- forum orientation lycée Henri Martin St-Quentin,
- carrefour des métiers collège Antoine de Condorcet Ribemont.

POUR ATTIRER ET ÊTRE RECONNU

Développer l'attractivité des métiers en santé, c'est aussi rendre visible l'institut de formation sur le territoire.

Les étudiants en soins infirmiers de deuxième année ont participé à la Semaine Nationale des Activités Sportives (SNAPS) en partenariat avec la mairie de Saint-Quentin.

Les étudiants élaborent un programme d'éducation en santé, en tenant compte des besoins spécifiques d'une population ciblée et réalisent l'analyse critique du résultat de leurs actions.

Ils ont organisé la préparation du projet, sa mise en œuvre, son évaluation.



A destination des élèves du CP au CE1 et des centres aérés le mercredi



Les étudiants en soins infirmiers se sont mobilisés pour participer au parcours du cœur de St Quentin qui rassemble de nombreux participants autour de la prévention des maladies cardio-vasculaire.

Accompagnés des cadres formateurs, ils ont animé des stands de prévention et pris des constantes.

Leur engagement a été salué par les organisateurs ainsi que leur rôle essentiel dans l'éducation à la santé.



POUR SÉDUIRE

La stratégie de communication est un élément essentiel pour développer l'attractivité. Afin de mettre en lumière les actions réalisées au sein de l'institut, le choix s'est porté sur l'ouverture d'un compte Instagram (plus adapté à la population que l'on souhaite cibler) en plus de la page Facebook. Le partage des actualités et événements se fait en temps réel.



Pour préparer la rentrée 2024 de la formation aides-soignants par l'apprentissage et en collaboration avec le CFA Adams, une campagne d'affichage a été mis en place à l'arrière des bus st quentinois et sur les arrêts de bus de St Quentin et villes alentours.



LES BANCS D'ESSAI

- St Sophie Bohain le 6 décembre et le 12 décembre 2024
- Lycée francoise dolto guise 6 décembre et 20 décembre 2024
- Lycée Pierre de la Ramée St QUENTIN 10 décembre 2024 et le 13 janvier 2025

ACTIONS D'INFORMATIONS

- Nuit de l'orientation le 29 novembre 2024
- Forum des formations le 13 décembre 2024
- Forum étudiant Amiens en janvier 2024

ACTIONS D'INFORMATIONS

- Parcours du cœur 2 juin 2024
- SNAPS juin 2024

L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX PROFILS POUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS : MÉDECIN DU SPORT

Depuis mai 2024, il est proposé à l'hôpital de Saint Quentin, une consultation de médecine du sport par le docteur Guirec de Saint Pol. Il est titulaire de la capacité de médecine et de biologie du sport, d'un DESIU de traumatologie du sport obtenu à l'université de Marseille et d'un DU de médecine orthopédique obtenu à l'université Paris Cité.

L'activité du médecin du sport permet de suivre globalement les enfants et adultes sportifs : amateur, de haut niveau et professionnel dans leur recherche de performances. Elle est tournée tant sur la prévention (conseils, rédaction de certificats de non contre-indication), que sur la prise en charge, urgente ou non des pathologies du système locomoteur, cardiovasculaire et pulmonaire en lien avec l'activité sportive.

Le centre hospitalier de Saint Quentin peut offrir aux patients sportifs des possibilités de prise en charge pluridisciplinaire (radiologue, cardiologue, chirurgien, nutritionniste, kinésithérapeute) permettant d'aider le médecin du sport à affiner aux mieux ses diagnostics et à adapter une prise

en charge au plus proche des besoins des patients sportifs. Les consultations de médecine du sport sont proposées le lundi matin, le mercredi matin et le jeudi toute la journée.



INTERVIEW DU MÉDECIN DU SPORT



Dr Guirec DE SAINT POL,
médecin du sport au Centre
Hospitalier de Saint-Quentin.

Je suis médecin généraliste, diplômé depuis 2017 après avoir achevé mon internat en 2016. Mon parcours professionnel m'a conduit à exercer dans plusieurs villes, notamment à Lyon, Bordeaux et Perpignan, aussi bien en cabinet de médecine générale qu'en structures de soins non programmés.

Au fil de mon exercice, j'ai eu formation universitaire avec l'obtention de la Capacité en Médecine du Sport à Montpellier.

Cette spécialité m'ayant particulièrement captivé, j'ai naturellement poursuivi ce cursus par un Diplôme Universitaire de Traumatologie du Sport, dispensé à Marseille, Grenoble, Bordeaux, Paris et Lyon. Afin de renforcer mes compétences, j'ai également validé un DU de Médecine Orthopédique, et je suis actuellement engagé dans un DIU d'Imagerie Médicale Ostéo-Articulaire. Par ailleurs, je prévois de me former prochainement à l'échographie de l'appareil locomoteur.

La médecine du sport n'était initialement pas représentée au sein du Centre Hospitalier de Saint-Quentin. La mise en place des consultations dans ce domaine a débuté en mai 2024 au sein du service de rééducation. Ce lancement a nécessité de nombreux efforts, la patientèle ayant mis un certain temps à se constituer, malgré une communication active auprès des kinésithérapeutes, des structures sportives et des médecins de la région. Depuis que la prise de rendez-vous est accessible en ligne via Doctolib, l'activité a

connu une nette augmentation. En 2024, j'ai ainsi pu suivre près d'une centaine de patients. Sur la base des données actuelles, une projection réaliste pour l'année 2025 se situe autour de 800 consultations. Mon activité hospitalière à temps partiel permet une capacité maximale estimée à 1 200 consultations annuelles.

Les motifs de consultation les plus fréquents concernent essentiellement des pathologies du genou (atteintes méniscales, lésions des ligaments croisés, tendinopathies), ainsi que des douleurs d'épaule (tendinopathies, instabilités, suites de luxations).

J'accueille également de nombreux adolescents présentant des ostéochondroses. Je suis par ailleurs régulièrement sollicité pour la délivrance de certificats de non contre-indication à la pratique sportive.

L'offre en médecine du sport à Saint-Quentin demeure limitée. Outre ma consultation, il n'existe qu'un seul praticien à temps plein en clinique, et quelques médecins généralistes proposant ce type de prise en charge. Mon activité représente donc un complément notable pour les patients sportifs de la région. Il s'agit d'une consultation médicale spécialisée, que je mène en étroite collaboration avec les orthopédistes, les médecins de rééducation fonctionnelle et les kinésithérapeutes de l'établissement.

LA DYNAMIQUE DE SOUTIEN ET DE RENFORCEMENT DES EQUIPES MÉDICALES

Chaque semestre, le Centre Hospitalier veille à accueillir de **nombreux internes et docteurs juniors**. C'est un gage d'attractivité future.

Ainsi, pour le semestre de novembre 2024, ce sont 109 praticiens en formation qui ont rejoint l'établissement :

- 61 internes
- 12 docteurs juniors
- 36 FFI/Stagiaires associés



Le Centre Hospitalier de Saint-Quentin favorise la préparation aux épreuves de vérification des connaissances des Praticiens à Diplômes Hors Union Européenne (PADHUE) :

15 lauréats ont réussi les épreuves de la session 2024 et, dans le cadre de la procédure de candidature sur les postes publiés par le Ministère de la Santé, 4 autres praticiens extérieurs vont rejoindre un poste vacant en ophtalmologie, en médecine polyvalente, en anatomopathologie et en neurologie.

La **revue annuelle des effectifs médicaux**, conduite conjointement entre la Direction et le Président de CME du Centre Hospitalier de Saint Quentin, la Direction et le Président de CME du CHU d'Amiens et le Doyen de la faculté de médecine d'Amiens a permis de mettre en évidence que les actions conduites ces dernières années ont abouti à des renforts d'équipes .

Ainsi, depuis 2021:

- le service de gynécologie obstétrique est passé de 6.9 à 11,2 ETP,
- les urgences de 10 à 15.5 ETP,
- la gériatrie de 11 à 17 ETP.

En 2024, le dispositif des postes d'**assistants à temps partagé** entre le CHU d'Amiens et le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a permis à 9 assistants d'exercer leur activité dans les 2 établissements :

- 1 en Médecine Interne et Polyvalente,
- 1 en diabétologie,
- 1 en imagerie,
- 1 en anatomie pathologique,
- 1 en chirurgie vasculaire,
- 1 en pharmacie,

- 1 pour l'activité de doppler,
- 1 en anesthésie-réanimation,
- 1 en pédiatrie.

Plusieurs mesures permettent d'organiser les activités médicales entre plusieurs établissements hospitaliers. Toutes sont mises en œuvre par le Centre Hospitalier de Saint Quentin pour **renforcer son attractivité et pour irriguer de compétences médicales** les centres hospitaliers du territoire, notamment au sein du GHT :

- L'Activité d'Intérêt Général, à hauteur de 20% pour les praticiens hospitaliers à temps plein,
- La Prime d'Exercice Territorial pour tous les praticiens remplissant les conditions, d'une demi-journée hebdomadaire à plus de 4 demi-journées effectuées dans un autre établissement,
- La Prime de Solidarité Territoriale pour une activité de remplacement au-delà des obligations de service.

Dans le cadre des recrutements de praticiens sous contrat, le Centre Hospitalier de Saint Quentin est un des établissements comptant le plus de praticiens recrutés dans le cadre des contrats dits de « motif 2 », à savoir 33 contrats en 2024. Ces contrats sont particulièrement encadrés et font l'objet d'une validation préalable dont les conditions réglementaires se sont durcies.

Même si des secteurs ont vu leur encadrement médical s'améliorer ces dernières années, d'autres font l'objet d'une vigilance particulière, notamment la psychiatrie, l'anesthésie-réanimation, l'urologie....

C'est pour cette raison que la revue annuelle des effectifs en **lien avec le CHU** d'Amiens et la faculté de médecine va se poursuivre et se renforcer.

ENGAGEMENT DE L'HOPITAL DANS LA DÉMARCHE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET DIVERSITÉ

Au cours de l'année 2024, et dans le cadre du suivi du plan d'action 2023-2028 de la démarche Égalité professionnelle et Diversité de l'établissement, un COPIL, composé de membres représentant de la Direction, de représentants médicaux et de référents non médicaux, s'est réuni plusieurs fois dans l'année afin de développer les actions engagées en 2023 et d'initier de nouveaux travaux.

Les référents Égalité professionnelle et Diversité échangent, de manière collégiale, en parallèle, sur leurs nouvelles missions, sur la structuration de leur démarche et sur la préparation d'actions de communication.

Certains d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'établissement par leur participation à l'action de formation de l'ANFH dédiée aux référents Égalité professionnelle et Diversité en mars 2024.

Un plan de communication, construit de manière conjointe entre DRH, DGRQUC et référents, a été déployé à l'occasion du lancement de la démarche Égalité professionnelle et Diversité du Centre Hospitalier de Saint-Quentin en mars 2024.

Cette campagne de communication visait principalement à informer les professionnels de l'établissement et les usagers qu'en 2023, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin avait exprimé sa volonté de s'engager en faveur de l'Égalité professionnelle et de la Diversité en élaborant une démarche institutionnelle répondant aux orientations stratégiques du projet d'établissement 2023 – 2028 dont les enjeux sont de renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels, d'améliorer la qualité de vie au travail et de lutter contre les violences et les discriminations au travail.

A cette occasion, l'icône « Égalité professionnelle et Diversité » a été créée au sein de la base documentaire du référentiel du portail Intranet de l'établissement.



Les professionnels ont ainsi été invités à consulter le plan d'action Égalité professionnelle et Diversité 2023 – 2028 de l'établissement ainsi que les documents qui s'y rapportent.

La démarche institutionnelle égalité professionnelle et diversité s'attache à consolider l'engagement de l'établissement en faveur de la prévention et de la lutte envers toutes les discriminations.

Aussi, le 25 novembre 2024, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a participé à la journée internationale de mobilisation contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre du plan d'action Égalité professionnelle et Diversité 2023 - 2028 de l'établissement, les membres du COPIL et les référents ont organisé un événement de communication avec le soutien de la Direction de la Gestion des Risques, de la Qualité, des Usagers et de la Communication et de la Direction des Systèmes d'Information Hospitaliers.



**Journée internationale
de mobilisation contre les violences
faites aux femmes - 25 novembre 2024**

**Victime ou témoin
de violences faites aux femmes**

**En parler,
c'est déjà agir !**

NE RIEN LAISSER PASSER
WWW.STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919
*Appel anonyme et gratuit.
stop-violences-femmes.gouv.fr



**NUMÉROS
D'URGENCE**

17 **SMS** **114**



Centre Hospitalier de Saint-Quentin

L'objectif de cette manifestation était d'informer les professionnels, les étudiants et les usagers de l'existence du numéro de téléphone national gratuit de la plateforme d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles : le 3919. Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.

Les coordonnées d'acteurs spécialisés dans l'accompagnement des victimes et des témoins, tant à l'échelle régionale, départementale, que communale et focale, ont également été relayées.

Enfin, le lien QR vers le site internet du gouvernement «arretonslsviolences.gouv.fr» vous est communiqué afin de vous renseigner sur les procédures de signalement à votre disposition si vous êtes victime ou témoin, et les modalités d'accompagnement si vous êtes un professionnel.

Enfin, en décembre 2024, a été publié sur le site internet du Centre Hospitalier, l'index égalité professionnelle basé sur les données de 2023 de l'établissement.

Cet index a été instauré par la loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique.

Il permet de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à travers 4 indicateurs sous la forme d'une note sur 100.

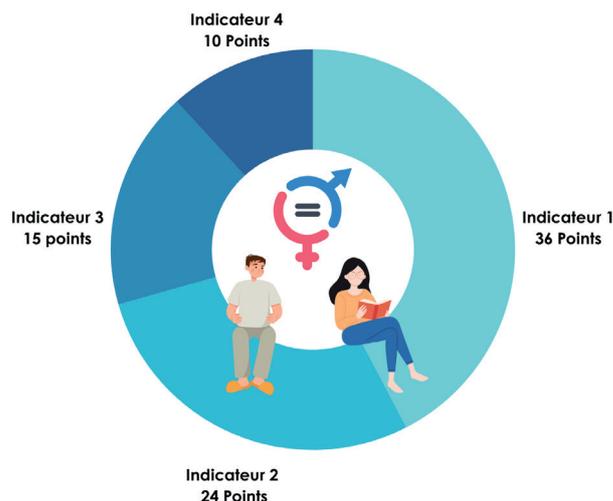
Les indicateurs 1 (sur 40 points) et 2 (sur 30 points) reflètent les écarts globaux de rémunération entre les femmes et les hommes du personnel médical et du personnel non médical.

Les indicateurs 3 (sur 15 points) et 4 (sur 15 points) sont relatifs à l'écart de taux de promotion de corps et de grade entre les femmes et les hommes. Conformément à la réglementation en vigueur, ils ne concernent que les personnels non médicaux.

Le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a obtenu un score de 85 sur 100. Le déploiement des Lignes Directrices de Gestion sur les promotions professionnelles et sur le recrutement témoigne de l'engagement de l'établissement en faveur de l'égalité professionnelle.

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE F/H

En 2023, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin obtient le score de **85/100**.



LA RECHERCHE CLINIQUE RESTE UN AXE CENTRAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE RAYONNEMENT

La recherche clinique reste un axe central de développement et de rayonnement du Centre Hospitalier de saint-Quentin.

Depuis la mise en place de l'Unité de Recherche Clinique en 2011, il y a eu un recrutement de trois Attachés de Recherche Clinique au Centre Hospitalier, ce qui a permis :

- La mise en place d'un Conseil de Recherche Clinique ;
- La structuration et l'organisation de la Recherche Clinique au sein de l'établissement avec un travail de sensibilisation et de formation pour l'ensemble du personnel soignant médical et paramédical ;
- De pouvoir répondre aux différents appels d'offre au niveau régional et au niveau national ;
- De mettre en place un travail de communication au niveau des tutelles pour la valorisation de notre activité ;
- Au niveau régional, un partenariat existant avec le CHU, via différents projets dans le cadre du GIRCI Nord-Ouest et dans le cadre du GRC soutenu par le CHU d'Amiens et dont le CHSQ assure la présidence. Ce partenariat tend à être amélioré par le biais de projets de recherche clinique communs.

L'ensemble de ces actions ont permis de réaliser :

- La promotion de la Recherche Clinique : En 2024, environ 65 études ont été menées au sein de l'établissement. Le Centre Hospitalier est promoteur de 5 études, à la fois en monocentrique et en multicentrique. Sur les cinq dernières années, la production scientifique s'élève à 96 publications.

- Un nombre important de patients inclus : en 2024, 414 patients étaient suivis dans le cadre de la Recherche Clinique.

Nous avons entrepris de connecter les établissements du GHT aux systèmes SIGAPS et SIGREC, afin de leur permettre d'exporter les indicateurs spécifiques à la recherche clinique et ainsi de bénéficier des financements MERRI associés à ces indicateurs.

L'année 2024 marque également un tournant pour la recherche paramédicale : nos équipes ont lancé la première étude paramédicale promue par le Centre Hospitalier de Saint-Quentin.

Cette étude, qui inclut 40 patients, illustre bien l'engagement des professionnels paramédicaux, leur intérêt pour l'innovation, et leur volonté d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Les perspectives seront, au sein de l'établissement, l'augmentation des inclusions et de la promotion, élargir le champ d'actions de la Recherche Clinique à toutes les pathologies oncologiques et non oncologiques, approfondir les connaissances des équipes médicales et paramédicales, répondre à l'ensemble des appels à projets, encourager la recherche paramédicale par la mise en place de formations, d'un soutien méthodologique et d'un accompagnement pour le montage des projets.

Au sein du GHT, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin s'engage à développer une stratégie territoriale ambitieuse pour la Recherche Clinique, en créant un « GHT de

Recherche ». Cette démarche permettra de renforcer notre position de « Centre Pivot » grâce à la mise en place d'un guichet unique territorial, facilitant ainsi la réponse aux appels d'offres et la promotion de la Recherche Clinique. Elle favorisera également le partenariat avec les différents promoteurs, notamment industriels.

Par ailleurs, cette stratégie vise à consolider le lien entre la Ville et l'Hôpital, en développant des collaborations avec la municipalité de Saint-Quentin et les médecins libéraux sur des enquêtes nationales et thématiques majeures, telles que la lutte contre le cancer ou la prise en charge de la dépendance chez les personnes âgées.

Dans cette dynamique, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a déjà initié la structuration de la recherche clinique à l'échelle du GHT. Ce projet, porté avec le concours des établissements membres, a reçu un écho favorable de la part de la communauté médicale et paramédicale. Il s'inscrit dans une stratégie commune et progressive de prise en charge des patients, fondée sur un projet

médical partagé garantissant une offre de soins de qualité, accessible et de proximité, tout en assurant un accès à des molécules innovantes. Cette organisation vise à renforcer la coordination et l'innovation sur le territoire.

Ainsi, lors du Comité Stratégique (COSTRAT) du GHT de décembre 2024, il a été acté la création d'un poste de coordinateur territorial, afin de concrétiser cette vision d'une recherche clinique territoriale structurée et cohérente.

Les bénéfices attendus de ces initiatives sont une amélioration de la qualité des soins notamment via un accès aux inclusions indispensable dans certaines disciplines comme la cancérologie, une valorisation de l'image et du rayonnement de notre territoire et de notre Centre Hospitalier, ainsi qu'un renforcement de son attractivité, notamment en facilitant l'accueil de nouveaux praticiens.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2028



UN PROJET MANAGÉRIAL
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES
ET DE LA COHÉSION

AXE 3



ZOOMS SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET MANAGÉRIAL ET DE SES « 4 PERCÉES »

UNE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION : L'ACCOMPAGNEMENT POLAIRE À LA GESTION DE PROXIMITÉ

Parmi les orientations stratégiques du Projet d'Établissement du Centre Hospitalier de Saint-Quentin 2023-2028, figure l'ambition de porter un projet managérial innovant, visant à rénover le fonctionnement de l'hôpital.

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne du SEGUR de la Santé et du guide du Ministère des Solidarités et de la Santé élaboré en août 2021 « Mieux manager pour mieux soigner – Améliorer le management et gouvernance hospitalière ».

L'ambition portée par ce guide est de pouvoir changer le fonctionnement interne et la gouvernance de l'hôpital public, en capitalisant sur les bonnes pratiques mises en place lors de la crise COVID.

La fidélisation des personnels de santé passe par la promotion d'un management bienveillant et par l'amélioration des conditions de travail.

C'est dans ce contexte que la Direction et la Présidence de la CME du Centre Hospitalier de Saint-Quentin ont souhaité ouvrir l'enjeu d'un fonctionnement rénové, sur la base de pistes de travail élaborées par un groupe de travail et reposant sur le constat partagé qu'il faut au sein du Centre Hospitalier de Saint-Quentin :

- Associer les communautés de l'hôpital à une réflexion sur le management
- Repenser le partage des stratégies de fonctionnement internes
- Imaginer des principes nouveaux de pilotage plus déconcentrés et en subsidiarité

La première expérimentation a été conduite à partir de juin 2023 et pendant toute l'année 2024, au sein de 2 pôles :

1. Pôle de gériatrie,
2. Oncopôle.

Les conditions de mise en œuvre des expérimentations pour la promotion d'un management rénové ont fait l'objet d'un contrat signé en 2023 entre le Directeur, le Président de CME, les chefs de pôle et les cadres supérieurs de santé des 2 pôles.

L'expérimentation a notamment porté sur 3 grandes thématiques :

- I. Nouveau mode de cadrage d'enveloppes déléguées aux pôles → investissement – exploitation – formation
- II. Nouvelles modalités de gestion de l'absentéisme pour favoriser un projet d'amélioration de la prise en charge des patients et de la qualité de vie au travail pour les professionnels
- III. Mise en place d'une enveloppe « intéressement recherche » pour maintenir la dynamique recherche au sein de l'établissement.



Au terme de l'année 2024, et conformément aux contrats, des évaluations ont été conduites avec les deux pôles mettant en évidence les avantages de ce management rénové et d'une gestion plus en proximité, notamment : satisfaction des professionnels qui ont gagné en autonomie pour définir les priorités du pôle et les mettre en œuvre grâce aux enveloppes déléguées ; meilleure connaissance du fonctionnement des directions fonctionnelles, de leurs process internes et meilleure connaissance des interlocuteurs ; meilleure implication des professionnels dans les projets ; lien avec des indicateurs de suivi qualité – impacts positifs sur les patients et les familles ; amélioration des conditions de travail car les professionnels se sentent « écoutés ».

Après une évaluation positive et l'identification d'axes d'amélioration, les enseignements de cette expérimentation permettront de jeter les bases d'une généralisation au cours de la période du Projet d'établissement.

LANCEMENT DE LA FORMATION DES MANAGERS MÉDICAUX, CHEFS DE POLES ET CHEFS DE SERVICES

Toujours dans le cadre du volet managérial, la direction et le Président de la CME ont souhaité relancer en 2024 les parcours de formation des managers médicaux avec l'appui de l'ANFH :

- **Formation 1** : Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux en collaboration entre l'IMS Académie et Sciences Po Bordeaux.

Il s'adresse plus particulièrement aux nouveaux managers médicaux ou aux professionnels médicaux souhaitant réactualiser leurs connaissances et parfaire leur pratique. 7 praticiens se sont inscrits pour la période de novembre 2024 à mai 2025

- **Formation 2** : Management et pilotage d'un service et/ou d'un pôle hospitalier en collaboration avec ACE Santé. Elle s'adresse plus particulièrement aux chefs de pôle, chefs de service et cadres de pôle. D'une durée de 6 jours, elle repose sur 6 thématiques permettant de cibler les compétences clés du management. 14 chefs de service, pôle et cadres de santé se sont inscrits en 2024.

Cette action de moyen terme sera de nouveau déployée en 2025/2026.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2028



LA GESTION DES RISQUES ET LE
RESPECT DES DROITS DES USAGERS,
GAGES DE L'AMÉLIORATION
CONSTANTE DE LA PRISE EN
CHARGE DES PATIENTS

AXE 4



LE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

L'année 2024 a été marquée par :

1. l'obtention de la certification HAS du Centre Hospitalier de Saint-Quentin. Ce score de conformité, établi par chapitre, est respectivement de :



2. le pilotage du Système de Management Global ISO 9001. Aucune non-conformité n'a été relevée lors de la visite de suivi du 4 au 6 novembre 2024.
3. L'accompagnement du laboratoire dans l'accréditation COFRAC.

La visite annuelle de certification ISO



LA CELLULE AUDITEURS

La cellule des auditeurs internes s'est réunie 2 fois pour l'élaboration des plans d'actions :

- 1 audit SMQ au laboratoire
- 1 audit entretien professionnel
- 12 audits relatifs aux bonnes pratiques pour la contention
- 3 Audits identitovigilance
- 1 audit ISO IFSI
- 2 Audits prescriptions médicamenteuses en chirurgie
- 1 audit de prévalence des escarres dans tous les services d'hospitalisation

LA CULTURE QUALITÉ / RISQUES : ANALYSE A POSTERIORI

CREX obligatoires :

- 5 en radiothérapie
- 4 PECM
- 0 au bloc opératoire

RMM :

- 1 gynécologie/obstétrique
- 2 chirurgicales
- 1 aux urgences

CREX transversaux :

- 9

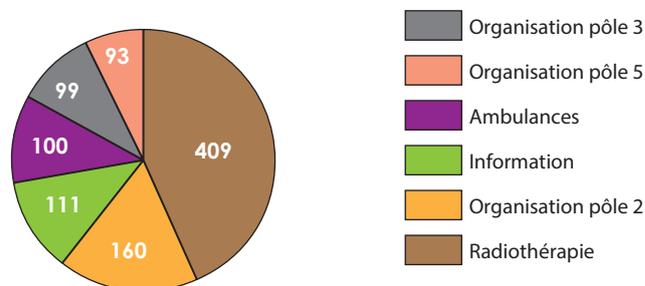
LA SATISFACTION DES USAGERS



E-satis : 2 961 adresses mails ont été récoltées par le biais des questionnaires de sortie et par le bureau des admissions (+36%).

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

1899 évènements indésirables déclarés :



LES MOMENTS IMPORTANTS 2024

Les situations de crise

- Ecriture volet AMAVI pédiatrique
- Exercice AMAVI pédiatrique
- Exercice Cyber crise niveau intermédiaire
- Actualisation volet NRC (en cours)
- Formations des professionnels au NRC
- Organisation d'une journée de sensibilisation au NRC le 18/06/2024

Le COFRAC

Certification externe des EHPAD

16 et 17/04 2024 : nombreux points forts. Tous les critères impératifs ont été remplis

La gestion documentaire

- Paramétrage du nouveau logiciel Qualité et Gestion des Risques : AGEVAL
- Début de la bascule progressive des documents depuis ENNOV vers AGEVAL



UN LABEL IHAB RENOUVELÉ EN 2024 POUR LA MATERNITÉ

IHAB : L'initiative Hôpital Ami des Bébés

En 2024, la maternité a renouvelé son label IHAB avec les félicitations du jury.

Le label Initiative Hôpital Ami des Bébés, tout en garantissant la sécurité des soins, prône la sécurité émotionnelle de la famille.

Les grands principes de l'IHAB sont les soins centrés sur :

- les besoins de la mère et du nouveau-né,
- l'assurance d'un environnement et d'un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille,

le travail en équipe et en réseau pour accompagner la continuité des soins et un soutien tout au long de la grossesse et après la sortie.

Le niveau d'excellence est un travail au quotidien, l'équipe de la maternité reste motivée et innovante. Cette année, la néonatalogie rejoint la maternité dans cette démarche.



EXCELLENTS RÉSULTATS DE LA CERTIFICATION DES EHPAD EN 2024

L'évaluation des EHPAD du centre hospitalier de ST-QUENTIN et intégrés au pôle 7, s'est déroulée en avril 2024 après plusieurs mois de préparation et d'auto-évaluation, à partir du 1er référentiel national commun aux établissements sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité en Santé.

Ce référentiel d'évaluation de la qualité des établissements médico-sociaux porte 4 valeurs fondamentales :

- Le pouvoir d'agir de la personne,
- Le respect des droits fondamentaux,
- L'approche inclusive des accompagnements,
- La réflexion éthique des professionnels.

La visite d'évaluation a duré 3 jours et s'est appuyée sur un travail de terrain : entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels, la gouvernance, les membres du conseil de la vie sociale, analyse documentaire et observations de pratiques.

Les critères ont été évalués à partir de 3 méthodes : l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système.

Les 18 critères impératifs sont satisfaits (cotation à 4/4) et 29 étoiles ont été obtenues (critères dont le niveau attendu est optimisé).

Les EHPAD du centre hospitalier ont obtenu les résultats suivants :

Le chapitre 1
dédié à la personne
accompagnée
a bénéficié d'une
cotation de

3.9/4

Le chapitre 2
dédié aux
professionnels
a bénéficié d'une
cotation de

3.89/4

Le chapitre 3
dédié à la gouvernance
a bénéficié d'une
cotation de

4/4

PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES 2024

LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

En tant qu'hôpital de première ligne, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a pleinement répondu aux exigences gouvernementales liées à l'accueil des Jeux Olympiques 2024, en engageant une modernisation de ses dispositifs de sécurité. Trois volets stratégiques ont mobilisé nos équipes : NRC (Nucléaire, Radiologique, Chimique), AMAVI (Afflux Massif de Victimes) et cybersécurité.

VOLET NRC : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DÉCONTAMINATION

Face aux risques NRC (Nucléaires, Radiologiques, Chimiques), le CH de Saint-Quentin a procédé à une mise à jour complète des procédures NRC. Parmi les acquisitions majeures :

- Une unité de décontamination DECONCUBE et des douches mobiles de décontamination, entièrement financées par l'ARS à hauteur de 160 000 € (livrées le 20 mars 2024)



- Équipements de protection individuelle NRBC : combinaisons CLD et Polycombi, masques à cartouches, gants, lunettes de protection (enveloppe complémentaire de 50 000 € via l'ARS)



- Produits de neutralisation des agents chimiques

Pour garantir la maîtrise de ces dispositifs, un exercice de formation a été réalisé les 16 et 17 mai 2024, en partenariat avec le CESU 02 de Laon, incluant l'installation complète et la mise en eau de l'unité, ainsi qu'une formation pratique à l'habillage et déshabillage en situation de crise.

VOLET AMAVI : ANTICIPER ET GÉRER UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES

La préparation du CH de Saint-Quentin a également impliqué une actualisation des procédures AMAVI (adulte et pédiatrique), avec des mises en situation réalistes pour renforcer les compétences des équipes :

- Exercice AMAVI pédiatrique en conditions réelles le 11 avril 2024, en collaboration avec les étudiants de l'IFSI, simulant une intoxication aux fumées d'incendie dans une école primaire.



- Participation aux exercices zonaux et préfectoraux :
 - SIVIC - CRISIS le 25 juin 2024
 - SI-ORSAN le 2 juillet 2024

RENFORCEMENT SANS PRÉCÉDENT DU NIVEAU DE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2024 fut pour l'hôpital de Saint-Quentin une période très riche en actions de renforcement du niveau de sécurité du système d'information à tous les niveaux, matériel, logiciel, formation, sensibilisation.

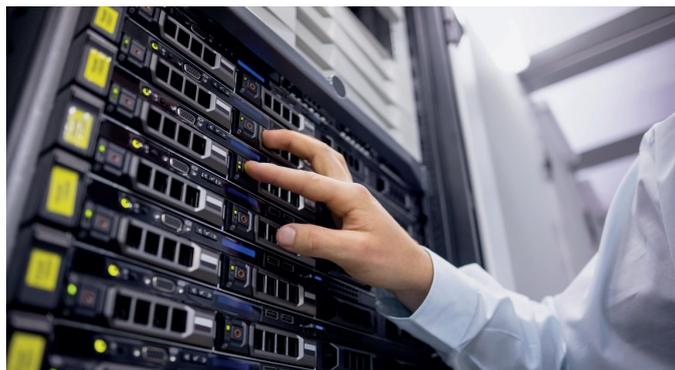
LES ACTIONS LIÉES AUX JEUX OLYMPIQUES

Le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a été désigné hôpital de 1^{er} recours et à ce titre, le niveau de sécurité informatique a été particulièrement observé.

Dans ce cadre, trois nouvelles fonctionnalités ont été mises en place :

- Mise en place de **sauvegardes dites « immuables »**
Ce type de processus assure une intégrité totale des sauvegardes, même en cas de cyberattaque.
- Installation d'une solution pour assurer la **communication de crise**.
Il s'agit de paramétrer une solution basée sur le cloud offrant un hébergement de fichiers, un serveur de messagerie, une messagerie instantanée. Cette solution est à pérenniser au sein du centre hospitalier.
- Déploiement d'un **SOC (Security Operations Center)** managé.

Ce centre opéré par un prestataire qualifié et sélectionné par l'ARS (via le GRADEs) **supervise H24 les flux informatiques** entrants et sortants afin de détecter d'éventuelles activités suspectes et, de ce fait, détecter les cyberattaques.



RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

INFRASTRUCTURE RESEAUX :

Datant de plus de 12 ans, les principaux **switchs réseaux** du centre hospitalier ont été changés courant 2024.

Cette opération délicate a mobilisé l'ensemble du personnel afin de minimiser l'impact sur les activités soignantes et administrative.

Ce changement a permis à l'établissement de se doter de **matériels de dernière génération** et équipés des dernières technologies en termes de détection préventive et curative des menaces informatiques.

INFRASTRUCTURE SERVEURS

L'infrastructure des serveurs de l'hôpital était arrivée à expiration et saturation (plus d'espace disque), ce qui posait de véritables problèmes de production mais aussi de sécurisation des données sensibles.

L'opération s'est déroulée sans incident et a permis de **séparer et sécuriser les données médicales et biomédicales des données administratives**. A ce jour, les données issues du matériel biomédical sont stockées sur des infrastructures dédiées.

AUDIT DU NIVEAU DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION

Le Centre Hospitalier challenge régulièrement son niveau de sécurité informatique en réalisant différents audits de sécurité.

ORADAD

L'objectif de cet audit mené par l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations) est d'évaluer le **niveau de sécurité de l'Active Directory (AD)** qui est un annuaire qui répertorie les éléments d'un réseau administré, tels que les comptes utilisateurs, les serveurs, les postes de travail, les dossiers partagés ou encore les imprimantes.

A ce jour le Centre Hospitalier de Saint-Quentin, le niveau **ORADAD est de 4 sur 5**

SAPORO

L'audit SAPORO permet **d'expliciter les différents chemins possibles d'attaques** que les pirates peuvent emprunter afin de mener à bien leur action.

L'objectif est de réduire ces chemins d'attaques.

SILENE

L'ANSSI met à disposition une capacité de cartographie de leur surface d'exposition sur Internet au travers du service SILENE. Ce service vise **à donner de la visibilité sur le niveau d'exposition** et à les accompagner par l'application progressive de mesures adéquates pour le réduire. A ce jour le Centre Hospitalier de Saint-Quentin, ne présente pas de faille dans son exposition externe (internet).



FORMATION

En 2024, l'équipe d'exploitation informatique a été formée principalement sur la **technologie de virtualisation** des serveurs informatiques.

La virtualisation informatique participe largement au niveau de sécurisation car les serveurs virtualisés sont plus facilement « manageables » et offre des possibilités de sauvegardes plus accrues que les serveurs physiques.

Il faut également noter qu'en 2024, l'ensemble des agents de la DSIH ont suivi avec succès le MOOC (Massive Open Online Course) de l'ANSSI consacré à la sensibilisation aux enjeux de la sécurité du numérique.

SENSIBILISATION

Le GHT s'est lancé depuis 2022 dans une action de **sensibilisation des agents en risques liés à la cybersécurité**.

Une quinzaine de campagnes ont été proposées aux agents sous forme de vidéos thématiques assorties d'un quizz pour assurer la validation des connaissances.

En 2024, une étape a été franchie par le lancement des premières campagnes de phishing afin de tester le niveau de vigilances des agents du GHT.

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2023 - 2028**



**POUR UNE SOUTENABILITÉ
SUR LE MOYEN ET LONG TERME :
L'ENGAGEMENT DU CENTRE HOSPITALIER
DANS UNE DÉMARCHE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

AXE 5



DES ACTIONS POUR LE RESPECT DE LA LOI EGALIM

La loi EGalim

Promulguée en Novembre 2018, la **loi EGalim** est issue des Etats Généraux de l'Alimentation et œuvre pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.

Depuis janvier 2023, le pourcentage de produits « Bio » et portant un Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) utilisés dans la composition de nos menus est affiché aux convives du self.

L'équipe de restauration souhaite étendre cette démarche à l'ensemble du Centre Hospitalier, en l'affichant à travers des supports mettant en avant les chiffres clés. Les logos tels que l'Indication Géographique Protégée (IGP) et l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) seront également intégrés aux cartes des patients et des résidents afin de valoriser cette initiative

L'AFFICHAGE DE LA NATURE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU CENTRE HOSPITALIER

Le Centre Hospitalier met en place un affichage détaillant la nature des produits utilisés dans la restauration, conformément aux engagements de qualité et de durabilité. Les catégories de produits valorisées sont les suivantes :

Produits sous signes officiels de qualité et d'origine : agriculture biologique, Label Rouge, Appellation d'Origine Protégée (AOP), Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Indication Géographique Protégée (IGP), Spécialité Traditionnelle Garantie (STG).

- Produits avec mentions valorisantes : issus d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE) ou de productions fermières (sous conditions).
- Produits certifiés environnementaux : issus d'exploitations bénéficiant de la certification environnementale de niveau 2.
- Produits labellisés :
 - Écolabel pour la pêche durable,
 - Logo RUP (Régions UltraPériphériques),
 - Commerce équitable.
- Produits à plus faible impact environnemental :
 - Sélectionnés sur la base des coûts liés aux externalités environnementales,
 - Choisis pour leurs performances environnementales et des circuits d'approvisionnement directs.

Quelques exemples de produits conformes à la « Loi EGalim » :

- Poissons Ecolabel pêche durable,
- Produits de la région ultrapériphérique (RUP),
- Produits fermiers : Viandes Label rouge, légumes,
- Laitages et fromages bio,
- Fruits bio,
- Œufs CE2,
- AOP-AOC L'Appellation d'origine protégée,
- 95% des menus faits maison pâtisserie et plats génériques : Blanquette de veau, paella, couscous, choucroute, endives au jambon, etc...
- Origine des viandes : affichage de l'origine selon les obligations de la loi ÉGALIM 2.
- Engagements durables : actions en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire.

En 2024, **18 %** des produits entrant dans la composition de nos menus sont issus de démarches durables et de qualité :

9 % proviennent de l'agriculture biologique et **9 %** sont certifiés par des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO). Une progression annuelle est prévue pour atteindre **50 %** d'approvisionnements durables à l'horizon 2030, conformément aux objectifs fixés. Cette montée en charge représente un impact financier estimé à +380 000 €.

Affichage au restaurant du personnel

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

Centre hospitalier de Saint Quentin

📍 Saint-Quentin

👤 1631 couverts

📶 2 satellites

🏢 Santé, Entreprise, Social et Médico-Social

👤 Gestion directe

Qualité de la nourriture en 2024

9 % bio



9 % durables et de qualité (hors bio)



En 2023, nos produits étaient à 11 % bio et 13 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès



La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.



Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !



La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.

ma-cantine.agriculture.gouv.fr

DIVERSIFIER LES PROTÉINES ET METTRE EN PLACE UN MENU VÉGÉTARIEN

Le self servant plus de 200 couverts par jour a mis en place un plan pluriannuel de diversification des protéines, incluant des alternatives végétales. Cela implique la proposition régulière de menus végétariens équilibrés, favorisant les légumineuses et les céréales complètes.

L'équipe restauration a instauré 1 fois par semaine un menu végétarien. Chaque convive à le choix de supprimer la viande par 2 choix : œuf ou Poisson.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le secteur restauration du Centre Hospitalier a réalisé un diagnostic du gaspillage alimentaire et mis en place un plan d'actions pour le réduire. Grâce à la sensibilisation du personnel et des convives, aucune production d'excédents alimentaires n'est générée.



À partir de 2025, une gestion autonome et digitale des choix de repas sera mise en place pour permettre aux patients ou à leurs proches de sélectionner eux-mêmes les composantes du repas, contribuant ainsi à la réduction des plats non consommés. Ce projet a été préparé en 2024 entre les équipes de la restauration et les services de soins. Cette démarche s'appuiera sur le déploiement de l'application mobile « HESTIA », accessible directement depuis un smartphone.



LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION DU PLASTIQUE



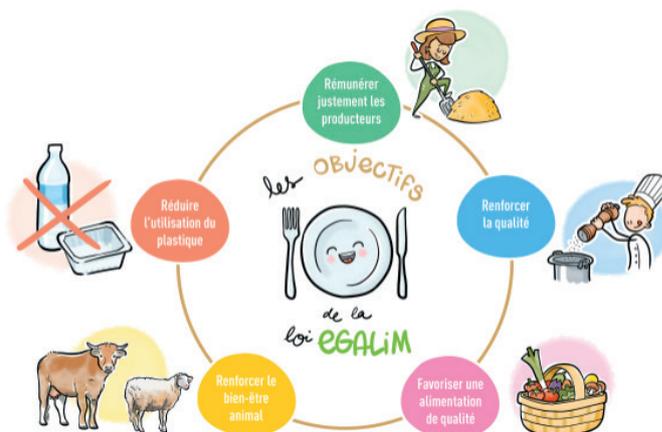
Le Centre Hospitalier applique les dispositions de la loi ÉGALIM, qui interdit l'utilisation de certains plastiques à usage unique dans la restauration collective. Depuis janvier 2020, les ustensiles en plastique tels que les pailles, touillettes et bouteilles sont proscrits. À compter de janvier 2025, cette interdiction s'étendra également aux contenants alimentaires en plastique jetables utilisés pour le réchauffage des plats.

Dans cette dynamique, le Centre Hospitalier a supprimé en 2024 les barquettes à usage unique pour les entrées et les desserts, et n'utilise plus aucun contenant en plastique pour la cuisson, le réchauffage ou le service des repas.

SYNTHÈSE SUR LES ACTIONS MENÉES DU SERVICE RESTAURATION

Le Centre Hospitalier s'engage à renforcer ses pratiques durables à travers plusieurs actions clés :

- Former le personnel aux nouvelles obligations réglementaires et aux bonnes pratiques en matière de développement durable,
- Adapter les menus pour intégrer des alternatives végétariennes et des produits de qualité,
- Mettre en place des outils de suivi pour mesurer le gaspillage alimentaire et assurer la traçabilité des produits,
- Utiliser la plateforme «Ma Cantine» pour déclarer les achats alimentaires et suivre les engagements pris dans le cadre de la loi ÉGALIM.



POLITIQUE DES ACHATS

LA CELLULE DES MARCHÉS : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, la cellule des marchés publics du Centre Hospitalier de Saint-Quentin renforce son engagement en faveur du développement durable.

Dans une **démarche proactive de promotion des achats durables**, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- 100 % des marchés de travaux intègrent désormais un critère de **notation** «Développement durable», représentant au minimum 10 % de la pondération globale lors de l'analyse des offres,
- Une **clause environnementale** est systématiquement intégrée dans l'ensemble des dossiers de consultation des entreprises (DCE), quels que soient les segments d'achat concernés.

Ces dispositions ont pour objectifs de :

- Encourager les candidats à adopter des pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources, d'efficacité énergétique, de réduction des déchets et de limitation de l'empreinte carbone ;

- Stimuler l'innovation environnementale dans les réponses apportées aux besoins de l'établissement ;
- Contribuer activement aux engagements de responsabilité sociétale du Centre Hospitalier.

À travers cette démarche, la cellule des marchés publics réaffirme son rôle dans la transition écologique, **en faisant de la commande publique un vecteur de la transition énergétique, tout en garantissant l'efficacité et la qualité des prestations.**

MARCHÉS DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ : DANS LE MARCHÉ MUTUALISÉ PORTÉ PAR LA CENTRALE D'ACHATS UNIHA

Dans le cadre de la gestion de ses marchés de fourniture d'électricité, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a choisi de s'engager dans le marché mutualisé porté par la centrale d'achats UNIHA (Union des Hôpitaux pour les Achats), dont le titulaire est EDF, acteur de référence dans la production et la fourniture d'énergie en France.

Ce choix stratégique permet à l'établissement de bénéficier d'une **électricité issue d'un mix énergétique fortement décarboné**, avec les caractéristiques suivantes :

- 12,4 % de l'électricité provient d'énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire, biomasse),

- 99 % de l'électricité est produite sans émission directe de CO², principalement grâce au parc nucléaire et aux énergies renouvelables,
- Une intensité carbone particulièrement faible, estimée à 6 g CO²/kWh.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la démarche du Centre Hospitalier de réduction de son empreinte carbone et de contribution à la transition énergétique.

AQUISITION DE 4 VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre de la consultation pour l'acquisition de véhicules, et en collaboration avec le service Logistique, le Centre Hospitalier de Saint-Quentin a validé l'achat de 4 véhicules électriques, poursuivant ainsi son engagement en faveur du verdissement de son parc automobile.

Par ailleurs, en partenariat avec l'exploitant Q-PARK et l'opérateur IZIVIA, l'installation de 22 bornes de recharge a été finalisée sur le parking Q-PARK, permettant la recharge simultanée de 33 véhicules électriques.



LA RÉCUPÉRATION ET LA REVALORISATION DES MÉGOTS

UNE TRADUCTION CONCRÈTE DE L'ENGAGEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DANS LA DÉMARCHE : « VERS LIEU DE SANTÉ SANS TABAC »

L'engagement dans la démarche Lieu de Santé Sans Tabac de l'établissement s'est attaché, dans un premier temps, à rendre visible un certain nombre d'actions qui ont permis d'adapter l'environnement extérieur à la stratégie de lutte contre le tabagisme.

Des espaces dédiés à l'usage du tabac ont été identifiés dans un objectif de lutte contre l'exposition aux méfaits du tabac et de préservation de l'environnement. Ces espaces, en cours de finalisation, ont été équipés, notamment, d'un cendrier qui permet d'organiser la collecte des mégots et leur recyclage.

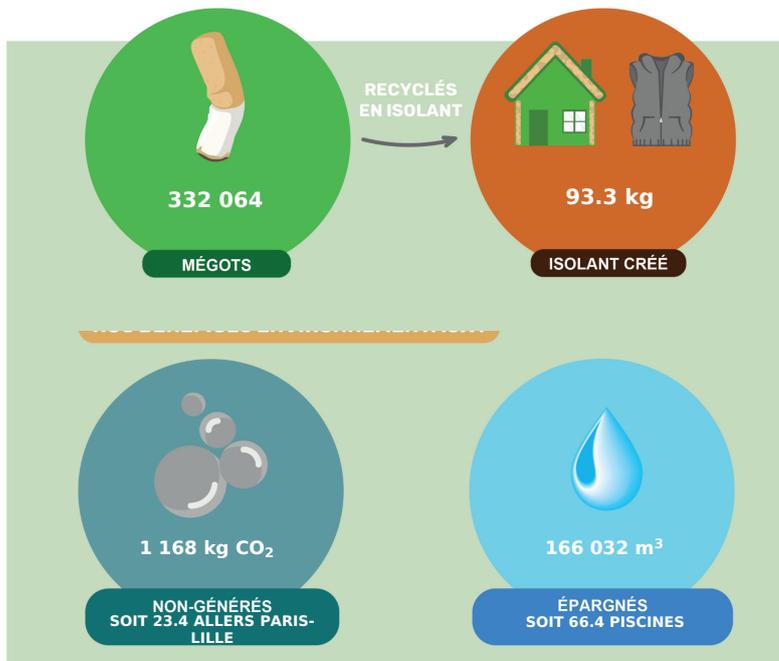
La signature de la Charte Hôpital sans tabac confirme cet engagement et chacune des normes et recommandations qui permettront, à terme, d'afficher la certification de

l'établissement en matière de lutte contre le tabac, sont en cours de déploiement.



Récapitulatif de vos collectes

Total	Nombre de Mégots	Eau épargnée (m ³)	CO ₂ épargné (kg)	Isolants créés (kg)
Année 2024	95 040	47 520	334	26.7
Année 2023	102 960	51 480	362	28.9



NOS BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

TRANSFORMATION ET REVALORISATION



VERS UN LABEL THQSE : TRÈS HAUTE QUALITÉ SANITAIRE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

UN ENGAGEMENT DE LA MATERNITÉ QUI IMPLIQUE DE NOMBREUX SECTEURS DU CENTRE HOSPITALIER

En 2024, l'équipe de la maternité s'est lancée un nouveau défi : **DEVENIR UNE MATERNITÉ ÉCORESPONSABLE**.

Soutenue par l'Agence Primum Non Nocere, grâce au financement de l'ARS, la maternité a mené plusieurs actions exemplaires :

Soutenue par le service **ACHAT** du Centre Hospitalier, l'équipe utilise aujourd'hui des couches bébé sans perturbateur endocrinien.

Soutenue par la **LINGERIE**, les changes et le bain des nouveau-nés se font avec un gant de toilette réutilisable à l'eau et au savon, ce qui a réduit les achats (linges à usage unique et liniment pour le change) et les déchets.

En collaboration avec le **SERVICE RESTAURATION**, les mamans peuvent avoir leur petit déjeuner en libre-service, ce qui a nettement réduit le gaspillage alimentaire.

En collaboration avec le service du **MAGASIN** et les manutentionnaires, les biberons à usage unique sont

maintenant recyclés. Soutenue par la **PHARMACIE** et le **SERVICE HYGIÈNE**, les soins du cordon quotidien sont maintenant fait à l'eau et au savon, ce qui réduit fortement l'usage de biseptine.

Le Centre Hospitalier s'est doté d'un automate de distribution de formol qui garantit la protection des professionnels de ce produit classé cancérigène de catégorie 1B et mutagène de catégorie 2.

Grace à l'expertise du **SERVICE D'HYGIÈNE**, les couveuses de néonatalogie sont maintenant nettoyées à la vapeur et quotidiennement à l'eau ce qui réduit le contact entre les nouveau-nés et les prématurés des détergents désinfectants. La démarche en est à ses débuts, de nombreuses actions sont encore à mener.

Charte Maternité éco engagée

Durant ses 1000 premiers jours, votre enfant est vulnérable face aux polluants et aux perturbateurs endocriniens, Preservons sa santé ensemble

- AMÉLIORONS NOTRE ALIMENTATION**
Encourageons et soutenons l'allaitement
Limitons les contenants en plastique
Cuisinons avec des produits frais (95% au Centre Hospitalier de Saint-Quentin), durable (11%) et bio (17%)
- OPTIMISONS LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR**
Aérons au moins 10 minutes par jour
Limitons la chimie dans nos produits d'entretien
Choisissons bien nos meubles, nos peintures et nos sols
- LIMITONS L'EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES**
Choisissons nos cosmétiques avec très peu d'ingrédients
Utilisons des couches fabriquées en France avec des produits sains
Utilisons le nettoyeur-désinfectant de façon raisonnée
Lavons les vêtements neufs
Utilisons le nettoyage vapeur
- RESPECTONS LA PHYSIOLOGIE**
Favorisons la présence des co-parents 24h/24
Profitions de la salle de pré travail nature
Pour votre bébé, privilégions les soins lorsque l'enfant est éveillé
Respectons le sommeil de la mère et de l'enfant
- RÉDUISONS NOS DÉCHETS**
Trions nos déchets : 40 filières de tri à l'hôpital
Réduisons l'usage unique : utilisons un gant de toilette pour le change du bébé
Quand cela est possible, remplaçons le plastique par du verre

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS UN ATELIER VOUS ATTEND
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 03 23 06 71 05 OU
À L'ACCUEIL DES CONSULTATIONS GYNÉCO-OBSTÉTRIQUES F5

DES COMPÉTENCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE

L'année 2024 est marquée par le **recrutement du conseiller en transition énergétique**, pour les établissements du GHT.

Les actions déjà réalisés depuis 2024

1. Diagnostic énergétique

- Réalisation du bilan énergétique du Centre Hospitalier de Saint Quentin,
- Réalisation du bilan carbone du Centre Hospitalier de Saint Quentin.
- Prise de contact avec les réseaux ANAP, ADEM. Participation à la journée « financer sa transition, énergétique » et plusieurs visioconférences, participation au « Club Climat – Territoire en action » organisé par la ville de Saint Quentin
- Réalisation d'une méthodologie pour le déploiement en GHT et Territoire.
- Élaboration d'un plan d'actions pour le Centre Hospitalier de Saint Quentin,
- Pilotage et suivi de l'action « solaire » pour le Centre Hospitalier de Saint Quentin,
- Pilotage et suivi de l'action « récupération de chaleur sur les groupes froid » pour le Centre Hospitalier de Saint-Quentin.

2. Recherche de financements

- Identification de subventions et financements publics (ADEME, ANAH, etc.) ou privés pour soutenir les projets.
- Consultation des fournisseurs CEE (Isolation, éclairage, chauffage, etc.)



**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2023 - 2028**



GOUVERNANCE ET RÉSULTATS

DIRECTION ET GOUVERNANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

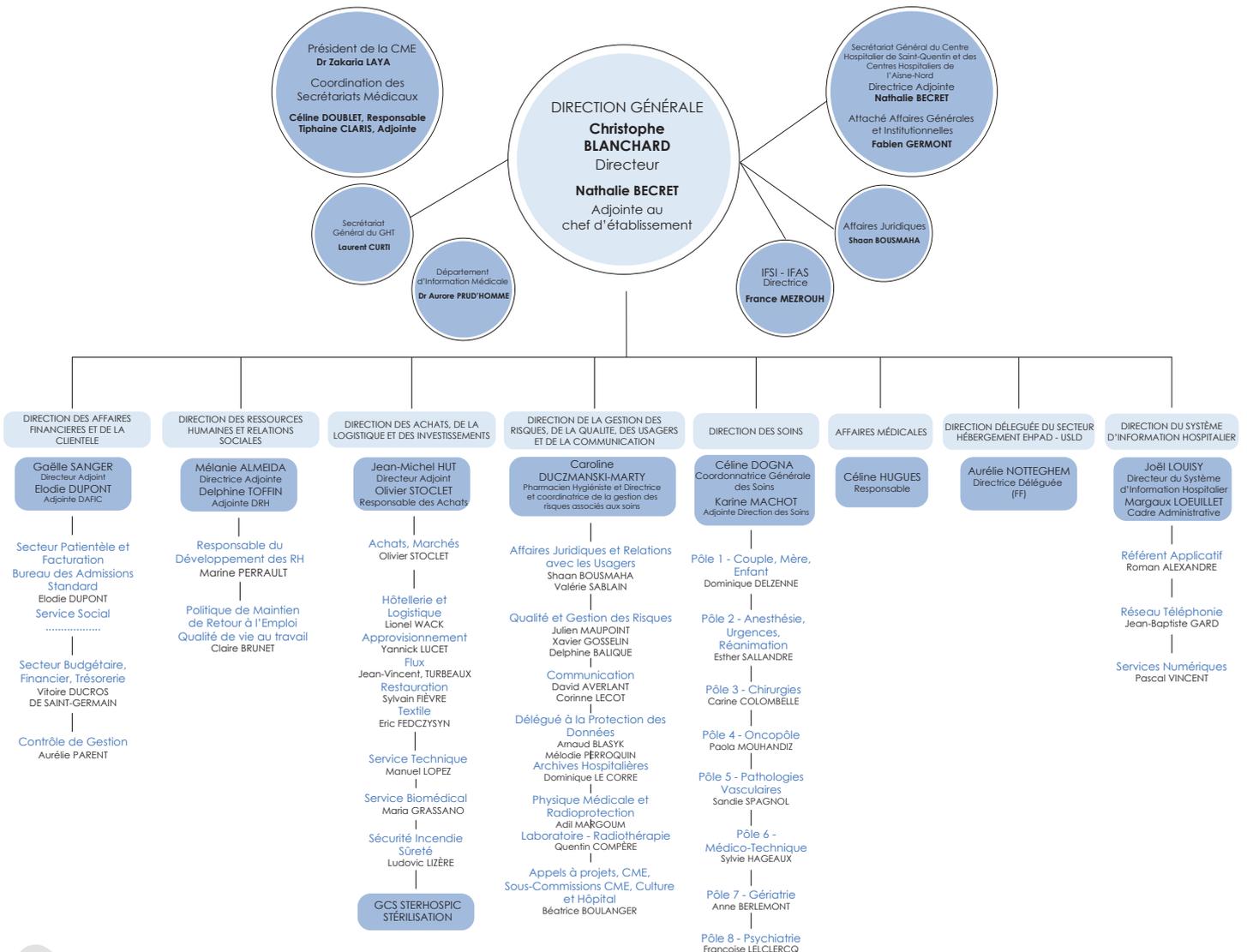
**Le Centre Hospitalier de Saint-Quentin est dirigé par Christophe BLANCHARD.
Le Président de la CME est M. le Dr LAYA.**

Directeurs-Adjoints

- Nathalie BECRET, Adjointe au Chef d'Établissement, Secrétaire Générale du Centre Hospitalier de Saint-Quentin et des sites des Centre HOPsitaliers de l'Aisne Nord – Haute Somme,
- Laurent CURTI, Secrétaire Générale du GHT Aisne Nord – Haute Somme et chargé de la Stratégie Médicale Territoriale,
- Mélanie ALMEIDA, Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales,
- Jean-Michel HUT, Directeur des Achats, de la Logistique et des Investissements, Directeur de la Fonction Achats du GHT Aisne Nord – Haute Somme.
- Gaëlle SANGER, Directrice des Affaires Financières et de la Clientèle,
- Caroline DUCZMANSKI-MARTY, Directrice de la Gestion des Risques, de la Qualité, des Usagers et de la Communication,
- Joël LOUISY, Directeur du Système d'Information Hospitalier,
- Aurélie NOTTEGHEM, Directrice Déléguée du secteur Hébergement EHPAD/USLD, faisant fonction.

Directeurs des soins

- Céline DOGNA, Directrice des Soins, Coordinatrice Générale des Soins,
- Karine MACHOT, Cadre Supérieur de Santé, Adjointe à la Directrice des Soins,
- France MEZROUH, Directrice des Soins chargée de la coordination de l'IFSI et de l'IFAS



Pôle 1 :

Couple, mère, enfant

Chef de pôle :

M. le Dr Philippe DOLHEM

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Dominique DELZENNE

Médecine Néonatale et Soins Intensifs du
Nouveau Né

Pédiatrie et Urgences Pédiatriques

Hôpital de jour de Pédiatrie

Centre d'Action Médico-Social Précoce

Gynécologie-Obstétrique

Centre de Planification

Bloc Obstétrical

Pôle 2 :

Anesthésie, Urgences, Réanimation

Chef de pôle :

M. le Dr Farid NASR

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Esther SALLANDRE

Réanimation Médico-Chirurgicale

Anesthésie-Réanimation

Unité de Lutte contre la Douleur

Service d'Accueil et d'Urgence

Unité d'Hospitalisation de Courte Durée

Médecine Légale

Pôle 3 :

Chirurgie

Chef de pôle :

M. le Dr Bernard DRON

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Carine COLOMBELLE

Chirurgie Orthopédique et
Traumatologique « Membres supérieurs
SOS Mains » et « Membres inférieurs »

Chirurgie Viscérale, Laparoscopie et

Endocrinienne

Chirurgie Urologique - Vasculaire -

Oto-Rhino-Laryngologie

Ophthalmologie

Pôle 4 :

Oncopôle

Chef de pôle :

M. le Dr Réda GARIDI

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Paola MOUHANDIZ

Oncologie - Hématologie

Hôpital de Jour de Cancérologie

Pneumologie

Radiothérapie

Dermatologie

Pôle 5 :

Pathologie vasculaires

Chef de pôle :

M. le Dr Mahen AL BADAWY

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Sandie SPAGNOL

Diabétologie et maladies métaboliques

Hémodialyse - Néphrologie - Cardiologie

Neurologie

SMR Neurologie - SMR locomoteur

Médecine Interne et médecine polyvalente

Pôle de prévention vasculaire et d'éducation

8

**pôles d'activité :
services cliniques et
médico-techniques**

Pôle 6 :

Médico-technique

Chef de pôle :

M. le Dr Salif DAO

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Sylvie HAGEAUX

Imagerie médicale

Rhumatologie

Biologie médicale

Anatomopathologie

Pharmacie

Pôle 7 :

Gériatrie et EHPAD

Chef de pôle :

M^{me} le Dr Béatrice BERTEAUX

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Anne BERLEMONT

Equipe mobile de Gériatrie

Unité Mobile de Soins Palliatifs

Oncogériatrie - Mémoire - Parkinson

Médecine gériatrique niveau 3 et 4

Médecine gériatrique niveau 4

SMR gériatrique

Secteur Hébergement :

Résidences Saint Laurent et Victor Hugo

Pôle 8 :

Psychiatrie

Chef de pôle :

M^{me} le Dr Agate BERLY

Cadre Supérieur de pôle :

M^{me} Françoise LECLERCQ

Secteur B et C

Centre de soins, d'accompagnement
et de prévention en addictologie

Centre gratuit d'information, de dépistage

et de diagnostic

CMP-St-Quentin

CMP - Bohain

CATP

DIRECTION COMMUNE

Christophe BLANCHARD est le directeur des Centres Hospitaliers :

- de Saint-Quentin.
- de Chauny.
- de Péronne.
- de Guise.
- et de Bohain.

Direction commune

et par intérim en 2024 du Centre Hospitalier de Ham. Il est le président du COSTRAT du GHT Aisne nord-Haute Somme.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il est composé de 15 membres. Le Conseil de Surveillance est présidé par M^{me} Frédérique MACAREZ, Maire de la ville de Saint-Quentin

Représentants des collectivités territoriales :

- M^{me} MACAREZ, Présidente
- M^{me} le Dr JACOB, Maire-Adjoint
- M. COLLIER, Représentants de la communauté d'agglomération
- M. BONO, Représentants de la communauté d'agglomération
- M^{me} GRUNY, Représentante du Conseil Départemental

Représentants du personnel :

- M. le D^r DOLHEM et M. le D^r ATTIER- Représentant de la CME
- M^{me} SPAGNOL - Représentante de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
- M. MARTIN ID-BENHSAINÉ - Représentant désigné par les organisations syndicales
- M^{me} Isabelle SUEUR, Représentante désigné par les organisations syndicales

Personnalités qualifiées désignées

- M^{me} DHIRSON.
- M^{me} TASSART-LEVY
- M. le Dr HUGUET
- M. PERROT - membre de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
- M. FERCOT - membre de l'association de défense et d'entraide des personnes handicapées (ADEP)

AVEC VOIX CONSULTATIVE

- M. BLANCHARD, Directeur
- M. le Dr LAYA, Président de la CME
- M. DIVE, Député
- M. GRENIER, trésorier principal
- M. GILARDI, Directeur Général de l'ARS HDF
- M. LAGUITTON, Directeur- CPAM de Saint-Quentin
- M^{me} BECRET, adjointe au directeur
- M^{me} ALMEIDA, directrice-adjointe
- M^{me} SANGER, directrice-adjointe
- M. HUT, directeur-adjoint
- M^{me} DOGNA, Directrice des Soins
- M^{me} MACHOT, adjointe à la direction des soins
- M. LOUISY, directeur-adjoint
- M. CURTI, secrétaire général de GHT et chargé de la stratégie médicale territoriale
- M^{me} NOTTEGHEM, directrice déléguée EHPAD-USLD

Chiffres clés :

4 conseils de surveillance ont eu lieu en 2024 :

- 12 avril
- 27 juin
- 17 octobre
- 19 décembre

LE DIRECTOIRE

Membres de droit

- M. Christophe BLANCHARD, Directeur,
- M. le docteur Zakaria LAYA, Président de la CME,
- M^{me} Céline DOGNA, directrice des Soins, et de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques.

Les membres nommés au directoire sont :

- M. le docteur Jean-Claude BOUFFETEAU, chef du service neurologie,
- M^{me} Carine COLOMBELLE, cadre supérieure du pôle n°3 (Chirurgie),
- M. le docteur Olivier BONEF, chef du service réanimation médico-chirurgicale,
- M. le docteur Réda GARIDI, chef du pôle n°4 (Oncopôle),
- M^{me} le docteur Jadwiga ATTIER, chef du service SMR gériatrique,
- M. le docteur Mahen AL BADAWY, chef du service néphrologie-hémodialyse.

Participent avec voix consultative et à titre de personnalités qualifiées :

- M^{me} Nathalie BECRET, Adjointe au Directeur, secrétaire générale du CH de Saint-Quentin et des sites des centres hospitaliers de l'Aisne-Nord,
- M^{me} Gaëlle SANGER, Directrice des affaires financières et de la clientèle,
- M^{me} Dominique DELZENNE, Sage-Femme coordinatrice du pôle « couple-mère-enfant »

Chiffres clés :

16 séances de directoire ont eu lieu en 2024 :

- 15 janvier ▪ 15 avril ▪ 9 septembre ▪ 16 décembre
- 29 janvier ▪ 13 mars ▪ 7 octobre
- 12 février ▪ 27 mai ▪ 4 novembre
- 11 mars ▪ 10 juin ▪ 18 novembre
- 25 mars ▪ 24 juin ▪ 2 décembre

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

En 2024, la composition de la CME est la suivante :

Le docteur Zakaria LAYA a été élu président de la commission médicale d'établissement et le docteur Réda GARIDI, vice-président de la commission médicale d'établissement.

8 représentants des Chef de pôles

- D^r Philippe DOLHEM
- D^r Farid NASR
- D^r Bernard DRON
- D^r Reda GARIDI
- D^r Mahen AL BADAWY
- D^r Salif DAO
- D^r Béatrice BERTEAUX
- D^r Agathe BERLY

16 représentants des Chefs de service

Membres Titulaires

- D^r Christine YVES
- D^r Zakaria LAYA
- D^r Abdelkrim CHIAH
- D^r Jean-Claude BOUFFETEAU
- D^r Alexandre DOUCY
- D^r Mirdad MOUGHABGHAB
- D^r Sara MELBOUCY
- D^r Fouad EL DIRANI
- D^r Annick DRON
- D^r Farid BELKHIR
- D^r DECROIX Véronique
- D^r Pierre HENON
- D^r Suhāib AL HAWARI
- D^r Olivier BONEF
- D^r Innocenti DADAMESSI
- D^r Jadwiga ATTIER

Suppléants :

- D^r Samia FRIOUI
- D^r Amel GHEMMOUR
- D^r Marc FREYERMUTH
- D^r Yassine BENHAMMACHT
- D^r Issam CHERGUI
- D^r Vincent MILLIEN
- D^r Yanis MAHBOUB
- D^r Emmanuelle LECUYER

14 représentants des Praticiens Hospitaliers

Membres titulaires

- D^r Sami ATTIER
- D^r Malek BOUKETOUCHE
- D^r Véronique COMMINS
- D^r Aurore DUTERTRE
- D^r Waddah JABER
- D^r Redha Mohamed KENTACHE
- D^r Nicolas LEBEAU
- D^r Maximilien LEFEBVRE
- D^r Ammar MAHMOUDI
- D^r Rémi SUGUENOT
- D^r Bilel ZOGHLAMI

16 représentant des personnels médicaux temporaires ou non titulaires

Membres titulaires

- D^r Hassen AJMI
- D^r Mohand Amokrane AMEUR
- D^r Naji Lemir CHEHAB
- D^r Sofiane KOUAS

D^r Moussa MHANNA

D^r Hanène OUESLATI

D^r Marion PERRIN

D^r Amaury VECTEN

D^r Aziz AMRANE

D^r Massinissa HAOUCHINE

Suppléants :

D^r Simon NAIM

D^r Gwendoline LAI

D^r Hyam MOUNEIMNE

D^r Abderrahim ABBADI

D^r Pascal VERNON

2 représentants des sages-femmes titulaires

Titulaires

M^{me} Sophie GENESTE

M^{me} Dominique DELZENNE

Suppléants

M^{me} Emmanuelle FAUCHOIS

M^{me} Stéphanie DAUSSIN

Assistent avec voix consultative :

- Praticien référent de l'information Médicale :
D^r Aurore PRUD'HOMME
- Représentant du CSE :
M. MARTIN Yannick
- Présidente de la Commission des Soins Infirmiers :
Mme MACHOT Karine
- Praticien responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène :
Dr Houcine BENTAYEB
- Coordonnateur de la Gestion des Risques associés aux soins :
D^r Caroline DUCZMANSKI
- Représentant des pharmaciens :
D^r Yanis MAHBOUB

Chiffres clés :

4 CME ont eu lieu en 2024 :

- 22 février
- 20 juin
- 10 octobre
- 5 décembre

LE COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT

La composition nominative du Comité Social d'Établissement du centre hospitalier de Saint-Quentin est fixée comme suit à compter du 26 novembre 2024 :

- **Président** : M. Christophe BLANCHARD, chef d'établissement ou son représentant,

Pour le syndicat F.A.F.P.H

- M. Yannick MARTIN ID BENHSAINE, aide-soignant (membre titulaire),
- M. Johann LEJEUNE, adjoint administratif (membre titulaire),
- M^{me} Vanessa DELAMARRE, manipulateur en électroradiologie (membre titulaire),
- M^{me} Virginie ENNUYER, infirmier anesthésiste (membre titulaire),
- M^{me} Valérie SABLAIN, assistant médico-administratif (membre titulaire),
- M. Fabrice DAUTREME, technicien supérieur hospitalier (membre titulaire),
- M^{me} Angélique ALLONGE, aide-soignant (membre suppléant),
- M^{me} Eugénie BRACONNIER, infirmier (membre suppléant),
- M. Alexis BOUDOUX, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} Sandie SPAGNOL, cadre supérieur de santé paramédical (membre suppléant),
- M^{me} Nathalie BERNARD, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} Sandrine DUFETRELLE, technicien de laboratoire (membre suppléant).

Pour le syndicat C.G.T

- M^{me} Isabelle SUEUR, infirmier (membre titulaire),
- M. Arnaud POTELET, ouvrier principal (membre titulaire),
- M^{me} Christine DELATTRE, adjoint administratif (membre titulaire),
- M^{me} Véronique LEVERT, ouvrier principal (membre titulaire),
- M^{me} Sonia CANION, aide-soignant (membre titulaire),
- M^{me} Malika MALOUM, aide-soignant (membre suppléant),
- M^{me} Peggy DUMONT, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} Ludivine MARLOT, adjoint administratif (membre suppléant),
- M. Jean-Michel BOIZARD, ouvrier principal (membre suppléant),
- M^{me} Nadia NAÏLI, aide-soignant (membre suppléant).

Pour le syndicat U.N.S.A

- M. Stéphane GAUCI, aide-soignant (membre titulaire),
- M^{me} Marine MISSON, assistant de service social (membre titulaire),
- M. Gauthier LEJEUNE, infirmier (membre titulaire),
- M^{me} Magali CERRA, aide-soignant (membre suppléant),
- M. Charles VOYEUX, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} Anaïs COTTINEAU, infirmier (membre suppléant).

Pour le syndicat C.F.D.T

- M^{me} Véronique PINCHON, aide-soignant (membre titulaire),
- M. Yannick LUCET, technicien supérieur hospitalier (membre suppléant).

Représentante de la CME

- M^{me} le D^r Jadwiga ATTIER

Chiffres clés :

7 Comité Social d'Établissement ont eu lieu en 2024 :

- 5 février
- 4 mars
- 11 mars
- 13 mai
- 24 juin
- 1^{er} octobre
- 16 décembre

LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SECURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La composition nominative de la F3SCT du centre hospitalier de Saint-Quentin est fixée comme suit à compter du 25 octobre 2024 :

- **Président** : M. Christophe BLANCHARD, chef d'établissement ou son représentant,
- Le représentant des personnels médicaux ou son suppléant.

Pour le syndicat F.A.F.P.H

- M. Yannick MARTIN ID BENHSAINE, aide-soignant (membre titulaire),
- M. Johann LEJEUNE, adjoint administratif (membre titulaire),
- M^{me} Vanessa DELAMARRE, manipulateur en électroradiologie (membre titulaire),
- M^{me} Valérie SABLAIN, assistant médico-administratif (membre titulaire),
- M^{me} Eugénie BRACONNIER, infirmier (membre titulaire),
- M. Fabrice DAUTREME, technicien supérieur hospitalier (membre titulaire),
- M. Sébastien ERST, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} Angélique ALLONGE, aide-soignant (membre suppléant),
- M^{me} Virginie ENNUYER, infirmier anesthésiste (membre suppléant),
- M. Alexis BOUDOUX, infirmier (membre suppléant),
- M^{me} URBAN Laurence, adjoint des cadres hospitaliers (membre suppléant),
- M. Maxence SAUVET, agent des services hospitaliers (membre suppléant).

Pour le syndicat C.G.T

- M^{me} Isabelle SUEUR, infirmier (membre titulaire),
- M. Arnaud POTELET, ouvrier principal (membre titulaire),
- M^{me} Véronique LEVERT, ouvrier principal (membre titulaire),
- M^{me} Ludivine MARLOT, adjoint administratif (membre titulaire),
- M^{me} Christine DELATTRE, adjoint administratif (membre titulaire),
- M^{me} Malika MALOUM, aide-soignant (membre suppléant),
- M^{me} Sonia CANION, aide-soignant (membre suppléant),
- M^{me} Peggy DUMONT, infirmier (membre suppléant),

- M. Sébastien DA RESSURREICAO BORGES, infirmier (membre suppléant),
- M. Yohan COLIN, ouvrier professionnel (membre suppléant).

Pour le syndicat U.N.S.A

- M. Stéphane GAUCI, aide-soignant (membre titulaire),
- M^{me} Marine MISSON, assistant de service social (membre titulaire),
- M. Charles VOYEUX, infirmier (membre titulaire),
- M^{me} Marie CAPLIN, infirmière (membre suppléant),
- M^{me} Emmanuelle BLEUZE, aide-soignant (membre suppléant),
- M. LECLERCQ Emmanuel, infirmier (membre suppléant).

Pour le syndicat C.F.D.T

- M^{me} Véronique PINCHON, aide-soignant (membre titulaire),
- M^{me} Jeanne Claudia FRADI, technicien de laboratoire cadre de santé paramédical (membre suppléant).

Représentants de la CME

- M. le D^r Rémi SUGUENOT (membre titulaire),
- M. le D^r Pierre HENON (membre suppléant).

À titre consultatif

- Le médecin du travail,
- Les représentants de l'administration en charge des dossiers concernés et le représentant du service compétent en matière d'hygiène.

Chiffres clés :

3 F3SCT ont eu lieu en 2024 :

- 8 avril
- 8 juillet
- 2 décembre

LA COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

La composition nominative de la CSIRMT du centre hospitalier de Saint-Quentin est fixée comme suit à compter du 19 novembre 2024 :

COLLEGE DES CADRES

TITULAIRES

- COLOMBELLE Carine - Cadre supérieure de santé – Pôle 3
- SPAGNOL Sandie - Cadre supérieure de santé – Pôle 5
- MOUHANDIZ Paola - Cadre de santé FF Cadre supérieure de santé – Pôle 4
- SALLANDRE Esther - Cadre supérieure de santé – Pôle 2
- TACQUENIER Carole - Cadre de santé – Chirurgie C6
- DENNETIERE Aurélie - Cadre de santé – Hôpital de jour de cancérologie
- QUINT Virginie - Cadre de santé - Hépatogastroentérologie
- ROUSSEL Frédérique - Cadre de santé - Pharmacie
- BERLEMONT Anne - Cadre supérieure de santé – Pôle 7
- FOUILLOY Karine - Cadre de santé – Psychiatrie

SUPPLÉANTS

- JAZDONCZYK Cathy - Cadre de santé – Neurologie
- CUVELIER Valentine - Cadre de santé - IFSI
- BERJOT Stéphanie - Cadre de santé FF Cadre supérieure de santé – DSI
- BILLARD Emilie - Cadre de santé – Nuits
- CARPENTIER Camille - Cadre de santé – Chirurgie B8
- LASKAWIEC Delphine - Cadre de santé – Hémodialyse
- PIPART Alain - Cadre de santé – Consultations externes
- CHELAIN Catherine - Cadre supérieure de santé – Nuits
- DUCHESNE Yannick - Cadre de santé – SSIC
- RUFFIER Corinne - Cadre de santé – Résidence Victor Hugo

COLLEGE DES PERSONNELS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES

TITULAIRES

- MAGALHAES Carla - Infirmière - UMA
- LIENARD Alexis - Infirmier - SAU
- MARECHAL Isabelle - Infirmière – Neurologie
- MOREL Laura - Infirmière en pratique avancée - Diabétologie
- CARPENTIER Morgane - Infirmière – Psychiatrie
- MASSON Alexandra - Infirmière – Pool DSI
- CRION Louise - Infirmière - Oncologie Hématologie
- BRUNELET Isabelle - Infirmière anesthésiste FF cadre de santé – SAU
- RENARD Bastien - Infirmier – Chirurgie C6
- CLIN Anne-Sophie - Infirmière anesthésiste - DAR
- KUPCZAK Charlotte (dispo à compter du 02/01/25) - Infirmière Néphrologie / Diabétologie
- ELIAS Morgane - Infirmière – Néphrologie / Diabétologie
- LUBART Adeline - Infirmière – Chirurgie C6
- PIERRONT Frédérique - Infirmière – Hygiène

SUPPLÉANTS

- NOEL Stéphanie - Infirmière en pratique avancée - UMA
- AMSELLEM Caroline - Diététicienne FF cadre de santé – Cardiologie
- CARETTE Audrey - Infirmière – Hôpital de jour onco-hématologie
- LUCKI Emma - Infirmière – Hépatogastroentérologie
- CARETTE Angélique - Infirmière en Pratiques Avancées – Hôpital de jour hématologie
- PAUL Maxime - Infirmier FF cadre de santé – MIP / UMA
- FOREST Emilie - Préparatrice en pharmacie hospitalière - Pharmacie
- RENOARD Jérémy - Manipulateur radiologie – Radiologie
- DUQUESNE Régine - Infirmière – Hépatogastroentérologie
- CLAUET Perrine - Infirmière FF cadre de santé – Chirurgie C8
- KUHN Hugo - Infirmier – Pôle d'évaluation gériatrique
- BILLARD Xavier - Infirmier – Hôpital de jour B de psychiatrie
- GADROY Anne - Manipulatrice radiologie – Radiothérapie
- DECAMPS David - Infirmier anesthésiste FF Cadre de santé - DAR / SSPI

COLLEGE DES AIDES-SOIGNANTS ET AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TITULAIRES

- BIET Jennifer - Aide-soignante – Oncologie Hématologie
- GAUCI Stéphane - Aide-soignant - Pool
- CAÏEZ-COTTREL Adrien - Auxiliaire de puériculture – Pédiatrie
- DOLGOTWOROFF Katia - Aide-soignante – Réanimation
- FONTAINE Laëtitia - Aide-soignante – Médecine gériatrique 3
- GALIEGUE Stéphanie - Aide-soignante – Cardiologie

SUPPLÉANTS

- GOVIN Marion - Aide-soignante – Néphrologie / Diabétologie
- LEMAIRE Loïs - Aide-soignante – Pool DSI
- DRICOT Philippe - Aide-soignant - DAR
- RIMBAULT Hélène - Aide-soignante – Consultations externes
- JOURDAIN Lucie - Aide-soignante – Pool DSI
- RICHEL Christine - Aide-soignante - Hépatogastroentérologie

Assistent avec voix consultative

- BLANCHARD Christophe - Directeur
- MEZROUTH France - Directeur IFSI/IFAS
- MACHOT Karine - CSS FF DS par intérim
- WILLIOT Calypso - Etudiant en soins infirmiers – Rép étudiants IFSI
- BOULLY Céline - Elève AS – Rep. Elèves AS
- Dominique DELZENNE - Représentante déléguée CME auprès de la CSIRMT

Chiffres clés :

3 CSMIRT ont eu lieu en 2024 :

- 12 mars
- 11 juin
- 17 septembre

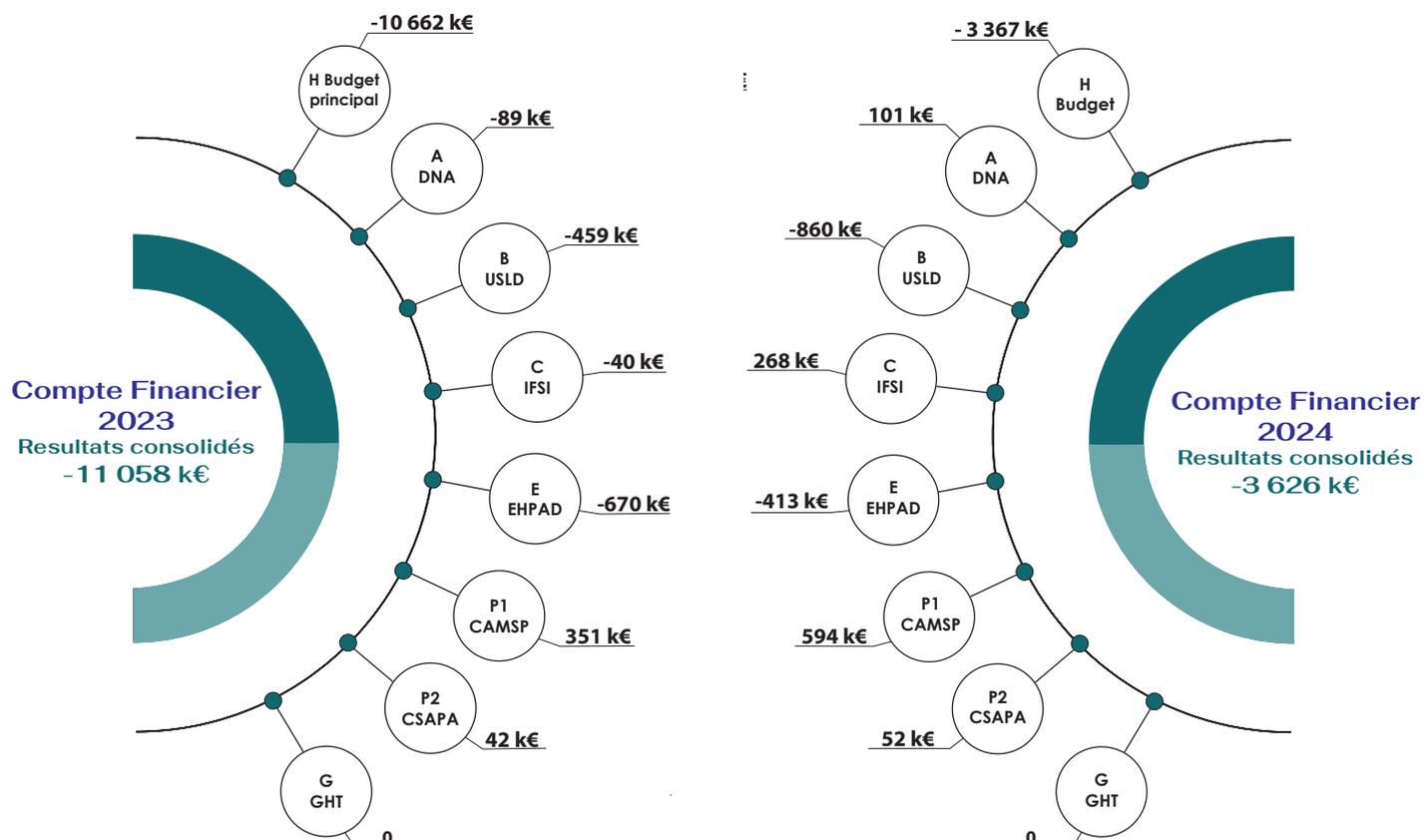
LE COMPTE FINANCIER PROVISOIRE 2024

Le budget principal de l'établissement, regroupant les activités de médecine, chirurgie, obstétrique, de réadaptation et de psychiatrie, présente un déficit 2024 de **-3,4 M€**.

PRODUITS	Montants en K€
T1 Produits versés par l'Assurance Maladie	230
T2 Autres produits d'activité	12 129
T3 Autres produits	38 750
TOTAL PRODUITS	280 871
CHARGES	Montants en K€
T1 Dépenses de personnel	168 976
T2 Dépenses à caractère médical	70 886
T3 Dépenses hotelières et générales	23 837
T4 Charges financières, exceptionnelles, de dotations aux amortissements et aux provision	20 539
TOTAL CHARGES	284 237
RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL	- 3 367

L'ensemble des budgets fait apparaître un déficit 2024 consolidé de **- 3,6 M€**

Ces résultats ne seront considérés comme définitif qu'après la clôture des comptes 2024 de l'établissement qui interviendra avec l'arrêté des comptes, l'audit des comptes par les commissaires aux comptes et la délibération du Conseil de Surveillance se tenant en juin 2025.

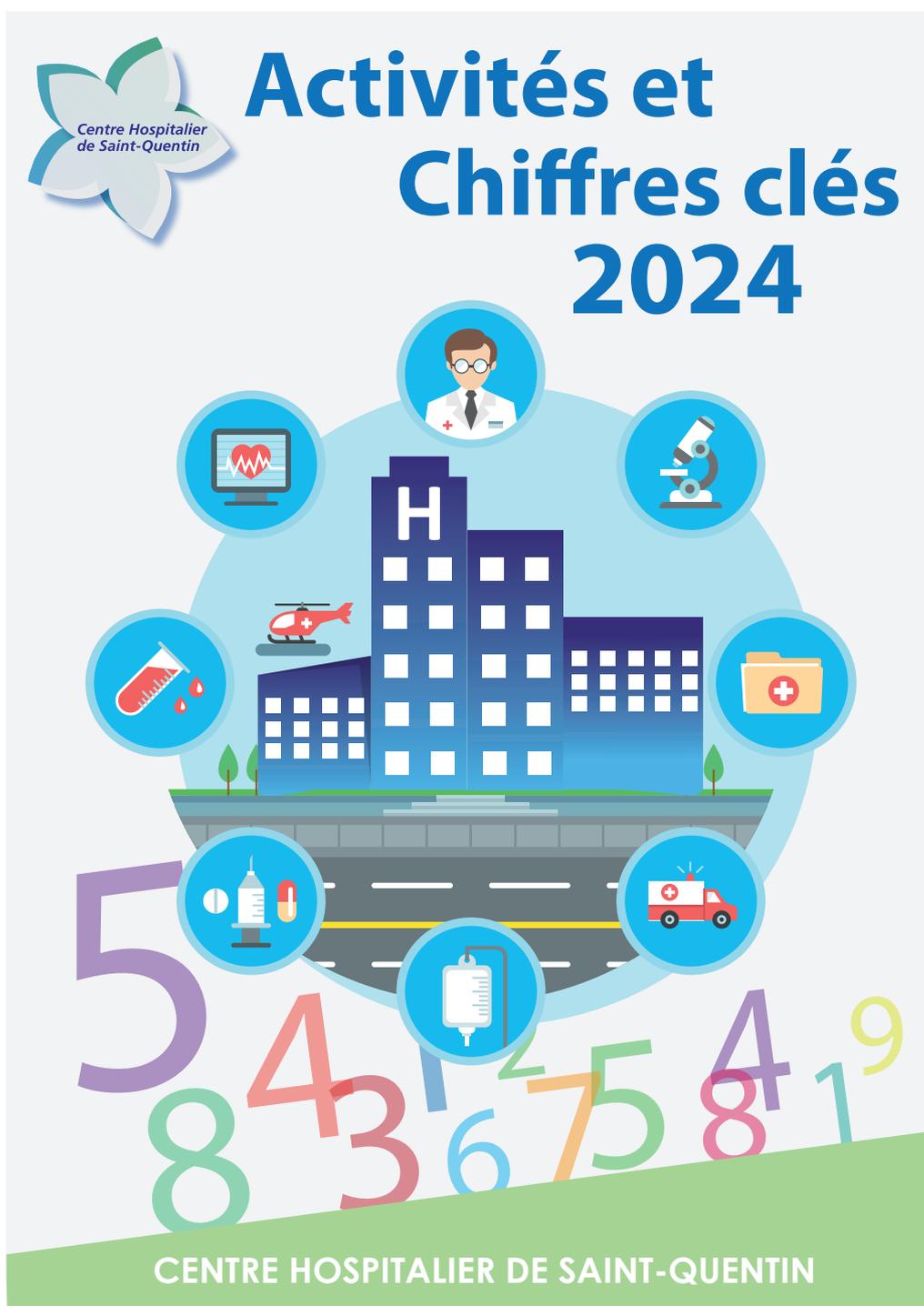


LES CHIFFRES CLÉS 2024

Vous pouvez vous procurer le livret des chiffres clés 2024 (papier ou numérique)
en faisant la demande au service communication :

☎ 03 23 06 73 03

✉ communication@ch-stquentin.fr





CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN
1, avenue Michel de l'Hospital
BP 608 - SAINT-QUENTIN

 **03 23 06 71 71**

Groupement Hospitalier de Territoire
Aisne-Nord Haute-Somme